5.2.1 Organes de suivi évaluation 33
5.2.2 Outils de suivi/évaluation 34

ANNEXES 28
Annexe 1: Matrice des r p V X O W D W V G H V X L Y L H W G ¶ p 2 0 1 8 . . . . 2 8
Annexe 2 & D O H Q G U L H U G H 6 X L Y L H W G ¶ 2 0 1 8 . . . . 4 8
Annexe 3

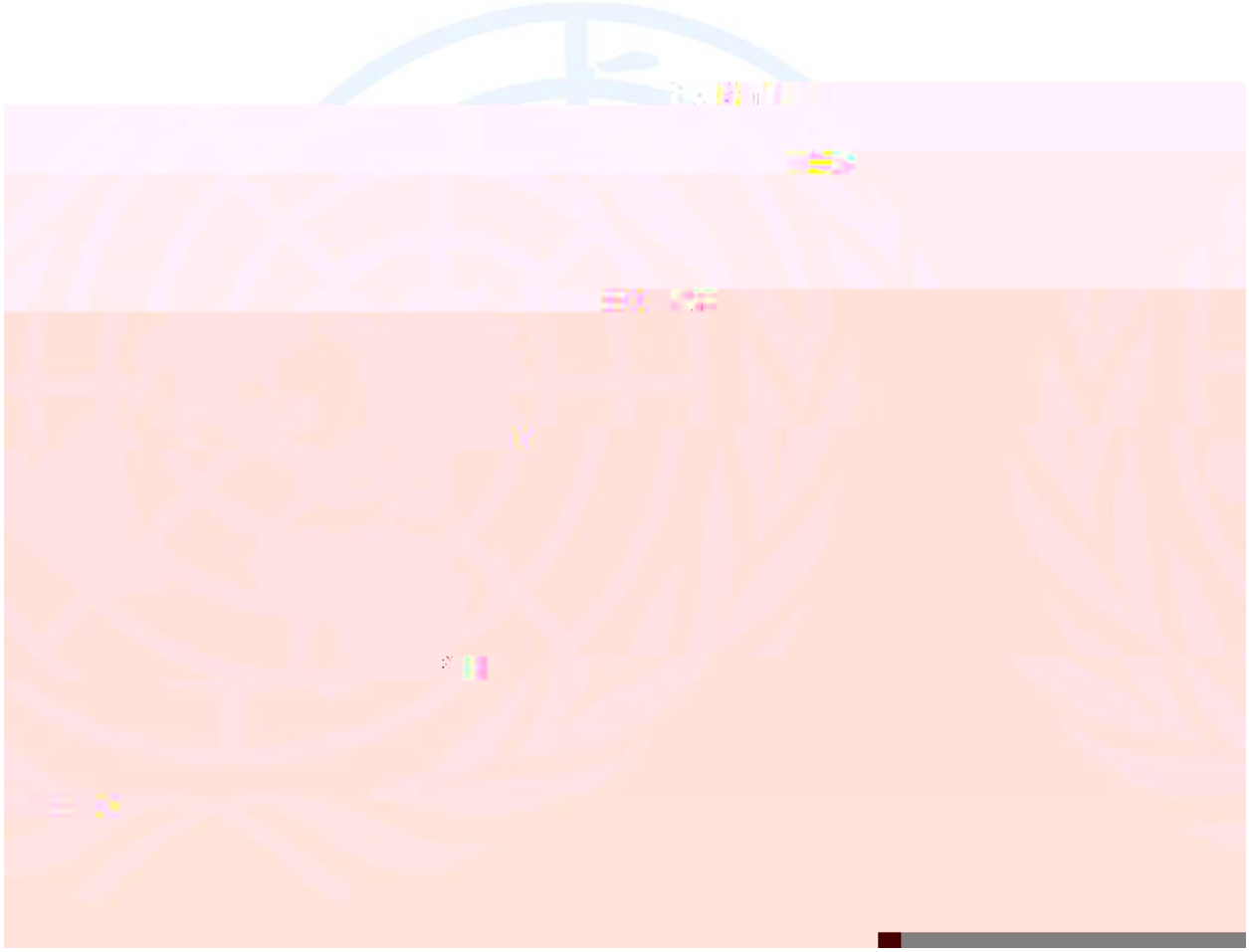

...]06(20)T EM.....

Déclaration G ¶ (Q J D J H P H Q W X L S H 3 D \ V G X 6 \ V W q P H G H V au Niger

Considérant le Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement 2014-2018 aligné sur le PDES 2012-2015, visant à promouvoir le bien-

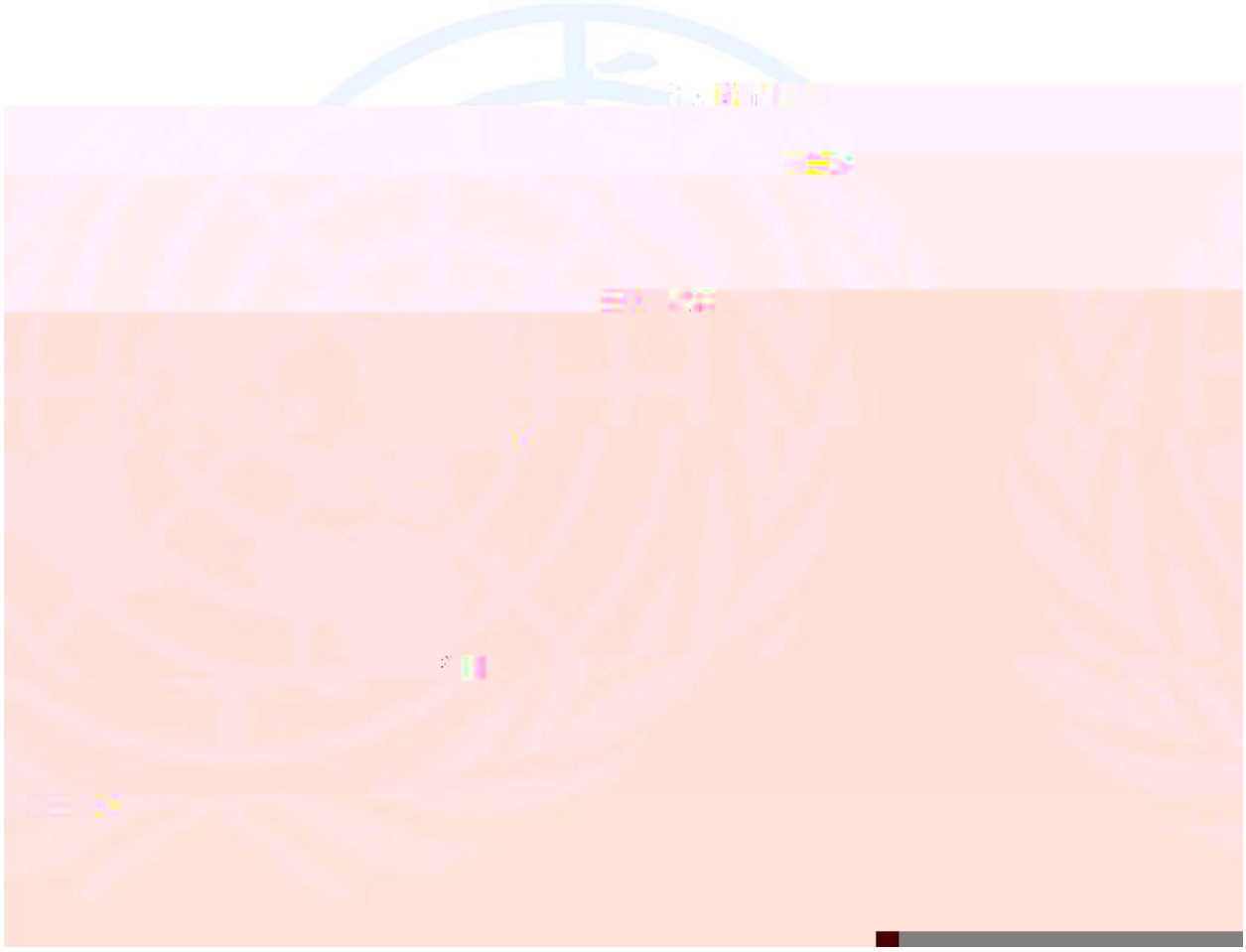

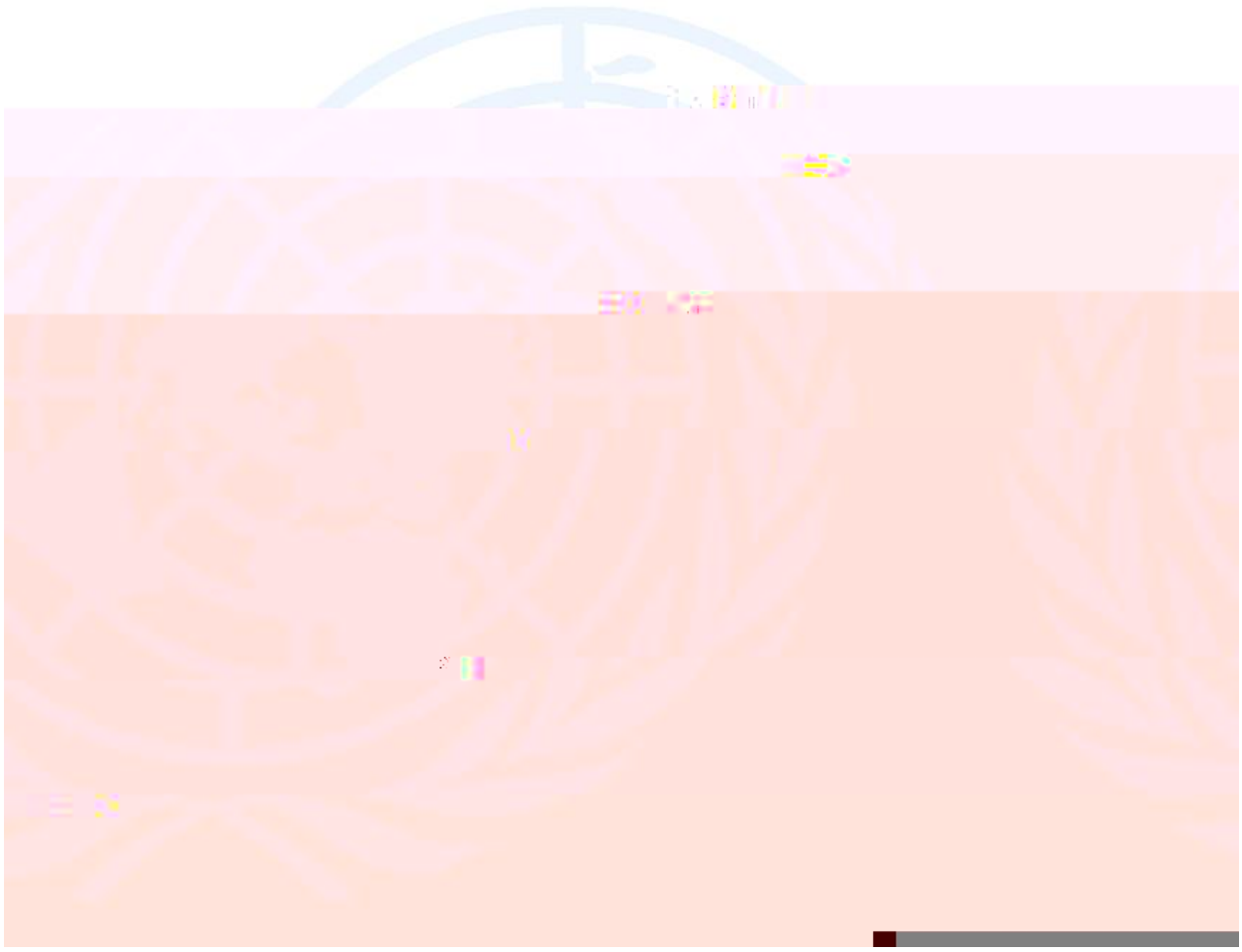

UNCDF
Development
Fund
Représentant Résident du Fonds des Nations Unies
PNUD

Résumé analytique

1. Pays enclavé situé à plus de 600 km du port maritime le plus proche, le Niger est un pays sahélien de l'Afrique de l'Ouest, au climat aride et caractérisé par un niveau de développement bas. Son Indice de Développement Humain (IDH) de 2014 le situe au 186ème rang ex-aequo sur 187 pays selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2015. Le revenu brut par habitant

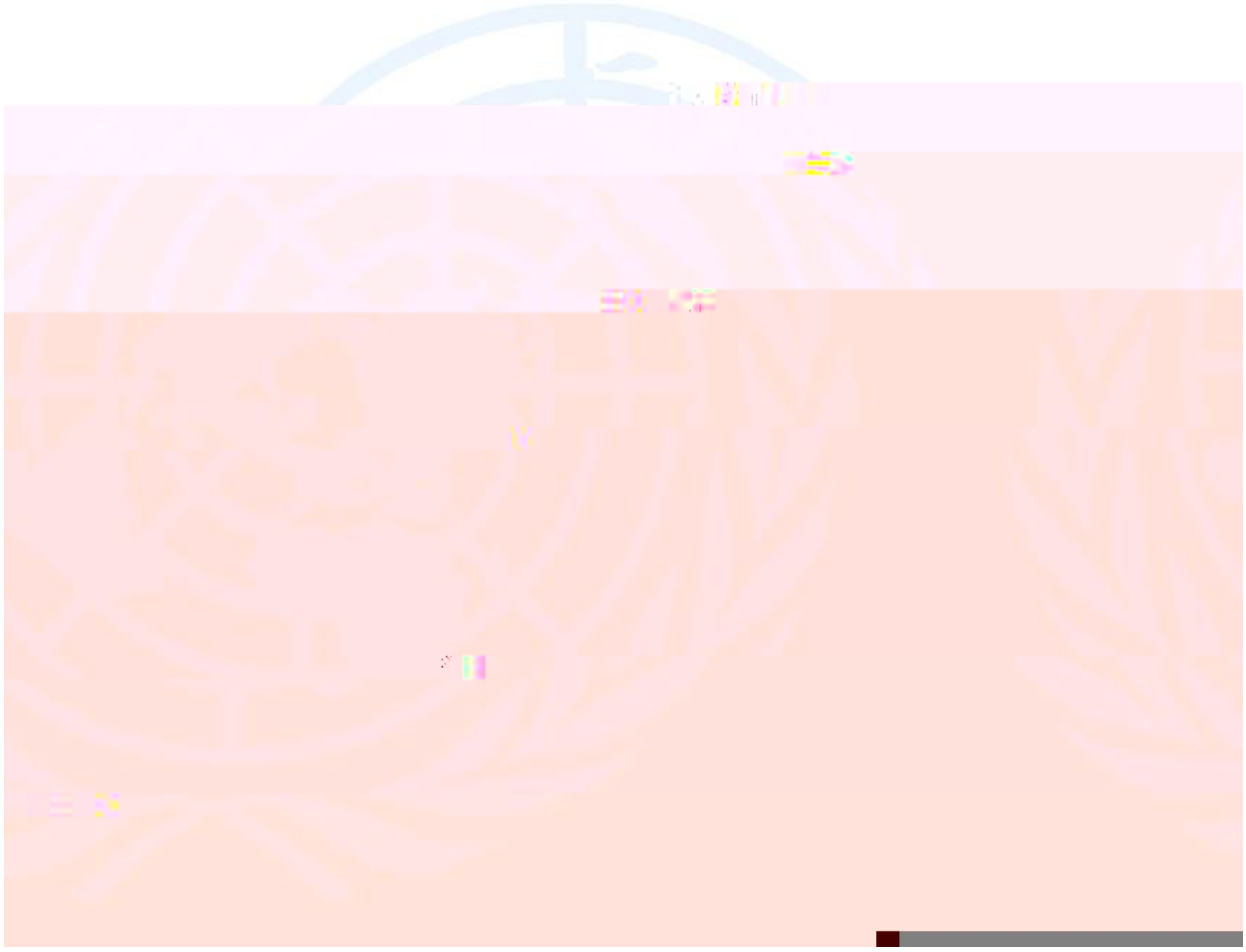

institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques/catastrophes, la gestion durable de l'environnement et de la sécurité alimentaire; iii) D'ici à 2018, les populations vulnérables dans les zones d'intervention utilisent de manière accrue les services sociaux de base incluant les systèmes de protection sociale et de maîtrise de la croissance démographique; iv) D'ici à 2018, les institutions nationales et locales, les

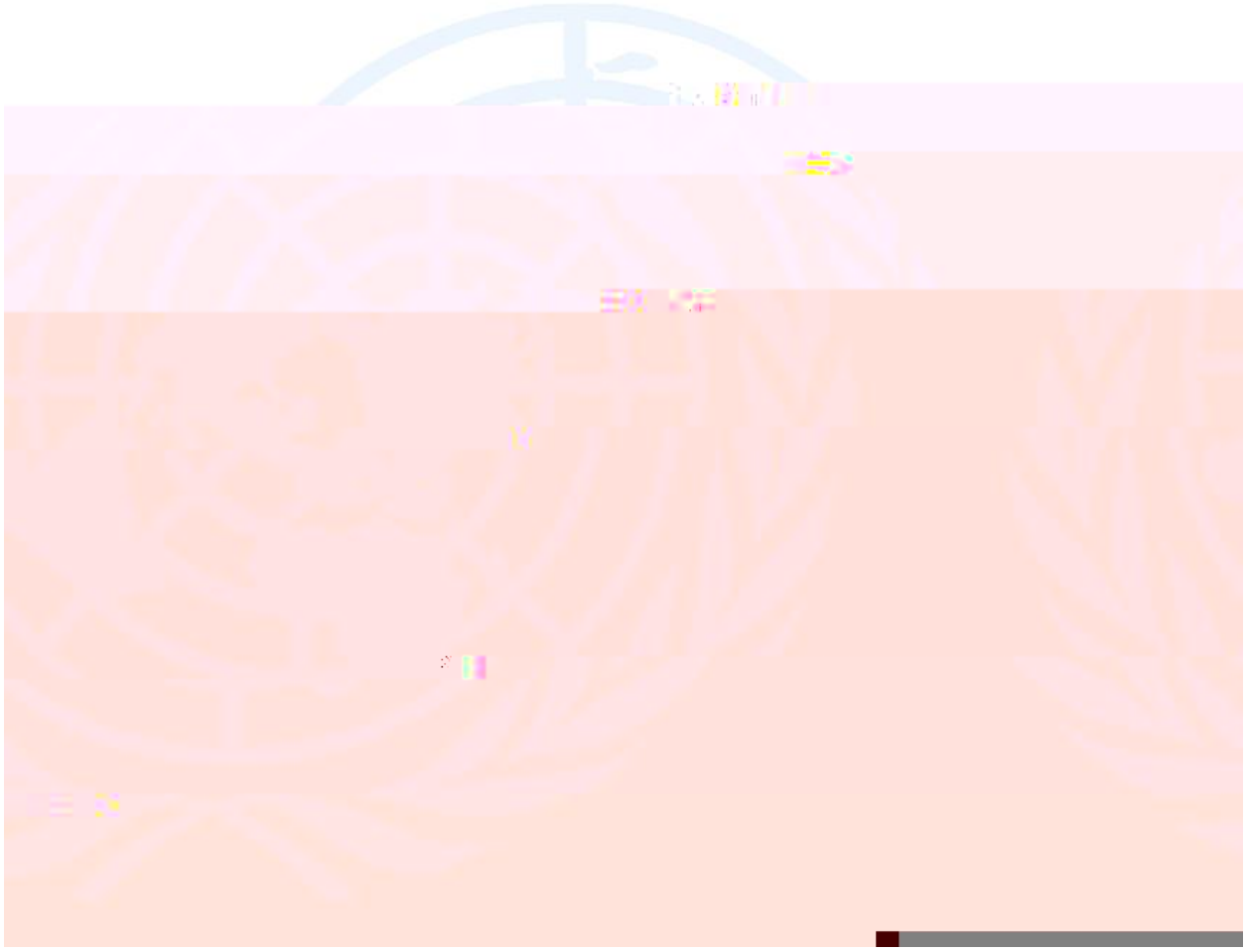

du PDES, le mécanisme de coordination et de suivi de l'UNDAF repose sur : i) un Comité de pilotage de haut niveau composé de l'Equipe de Pays et des membres du Gouvernement ; ii) un Comité technique conjoint composé du Comité Technique Inter Agences et des représentants de l'Administration ; iii) les trois groupes de travail sur les domaines de coopération, le groupe suivi/évaluation et les autres groupes thématiques. En outre, le SNU va davantage renforcer sa coopération avec les autres PTF notamment au sein des différents cadres de concertation des partenaires techniques et financiers.

13. Les indicateurs de suivi-évaluation de l'UNDAF sont définis sur la base des effets UNDAF et des produits de programmes de pays. Ils prennent comme référence ceux des OMD et du PDES qui résultent d'études de référence conduites

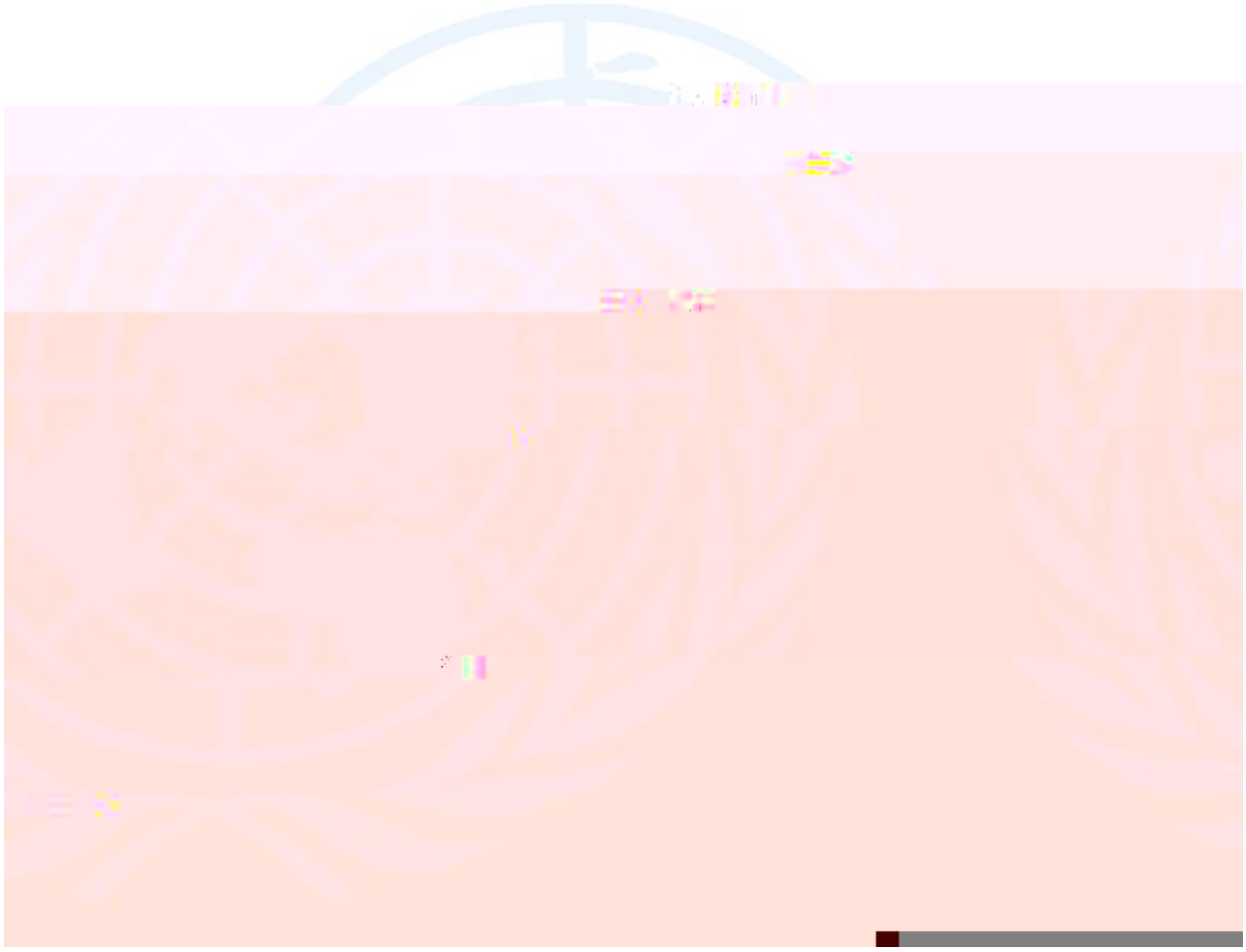

E Y R O X W L R Q G H V S U L Q F L S D X [L Q G L F D W H X U V G H V OMD

Objectifs	Principales cibles retenues	Principaux indicateurs retenus	Niveau de référence	Niveau Rapport 2010	Niveau retenu 2012	Niveau tendanciel 2015	Objectif OMD 2015
1. Eliminer O ¶ H [W U r P pauvreté et la faim	1.A. Réduire de moitié, entre 1990 et						

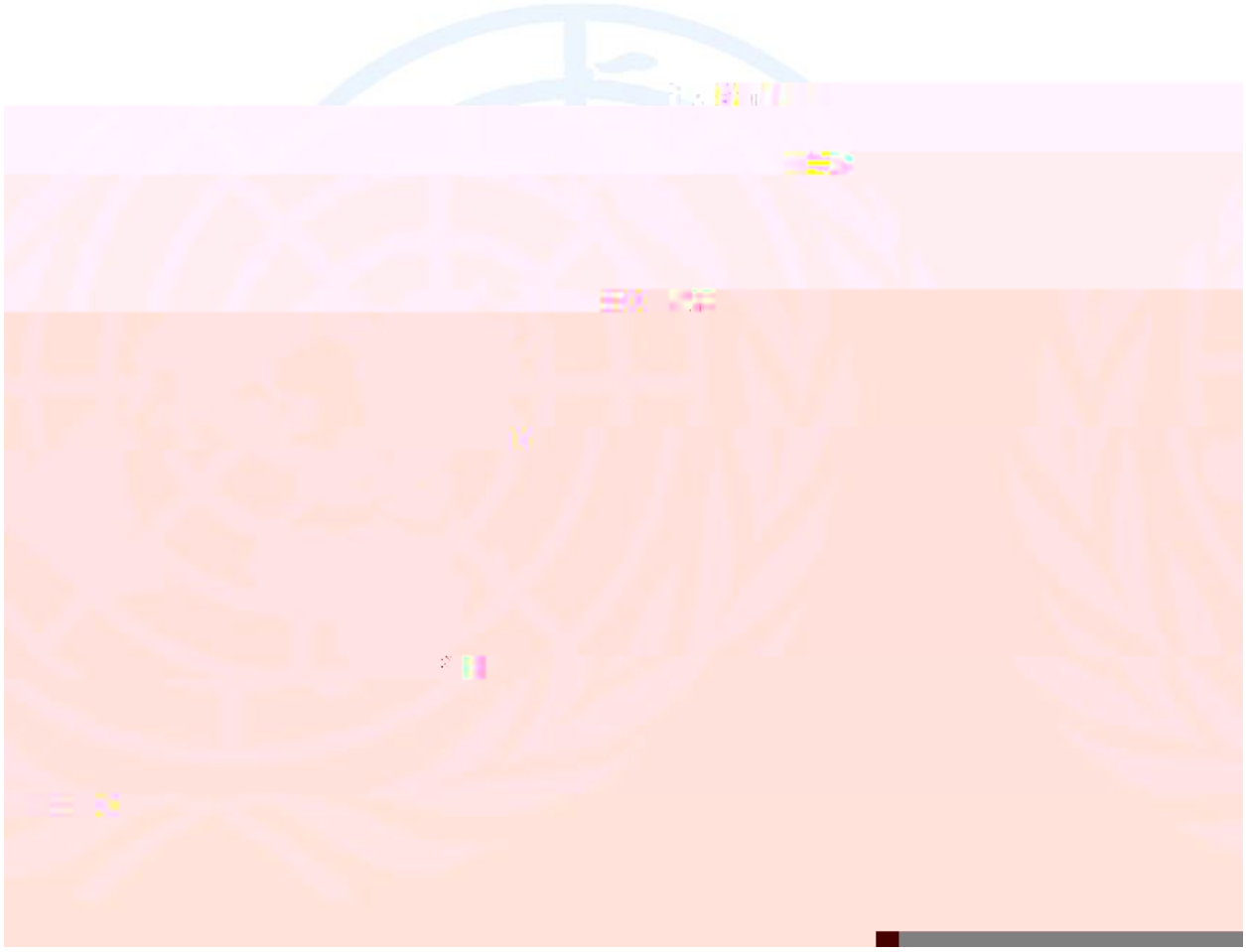

Partie 1 : Introduction

1.1. Contexte[4]

1. Le Niger est un pays enclavé situé en Afrique Occidentale dans la zone de climat tropical sec. Il a une superficie estimée à 1 267 000 km² dont les 2/3 sont désertiques et situés en zone septentrionale saharienne. Le pays est limitrophe de l’ [illegible]

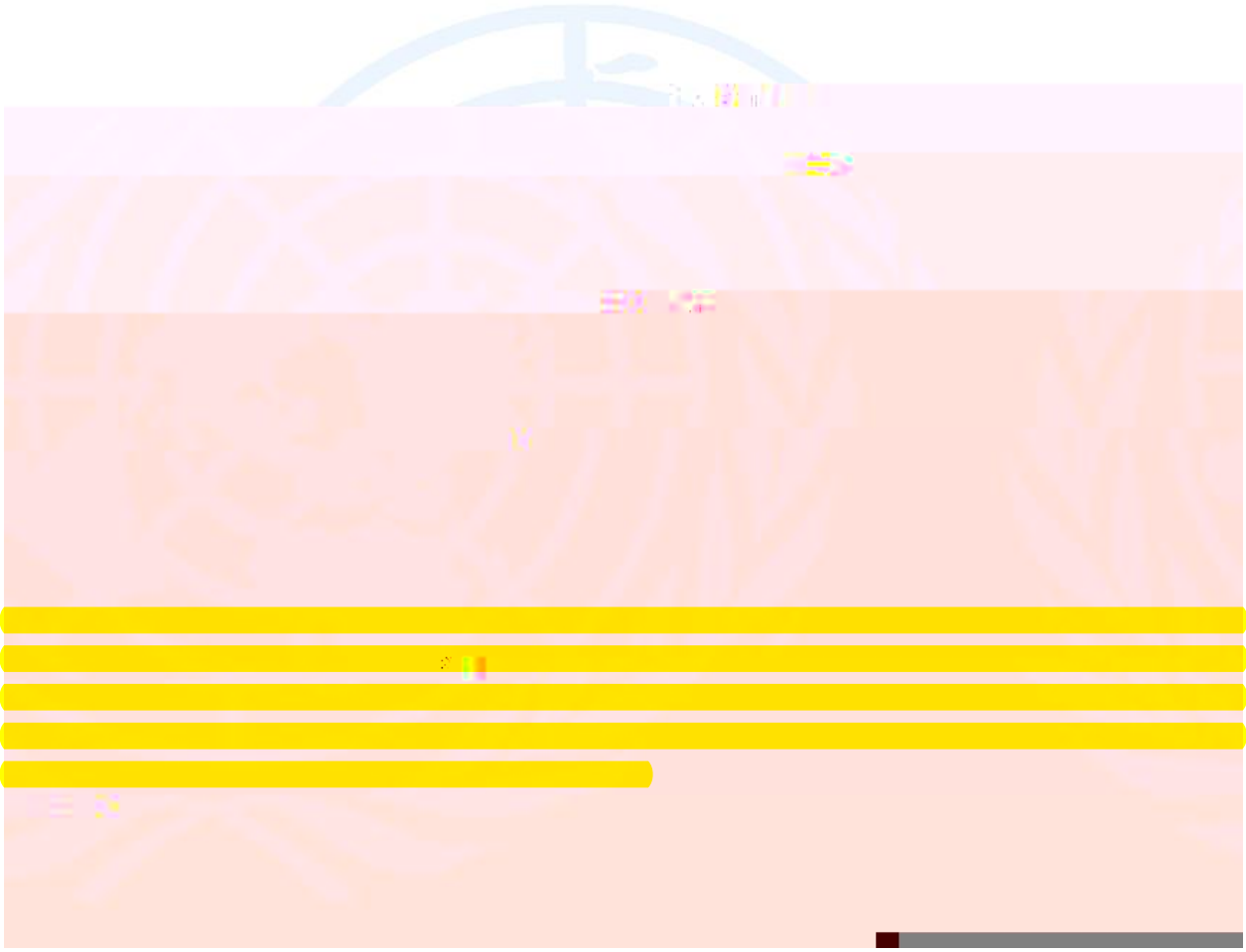

dans le nord du pays où se concentrent les exploitations minières vitales au développement économique du pays. Le phénomène le plus récent en la matière constitue le problème sécuritaire né des troubles sociopolitiques que connaît le Mali et de la guerre en cours, ce qui représente une menace pour les États voisins comme le Niger, en l'absence de toute mesure de renforcement du climat social et sécuritaire et de surveillance des frontières nationales.

6. Les principaux défis auxquels est confronté le Niger sont le faible développement du capital humain, la dégradation de l'environnement et le changement climatique, la forte croissance démographique, la faible croissance économique, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, l'insécurité globale dans le pays et l'impact des problèmes sécuritaires dans les autres pays voisins, notamment sous forme de flux migratoires (retour en masse de Nigériens au pays, arrivée des nombreuses vagues de réfugiés et arrivée de migrants d'autres pays), de difficultés de développement dans certaines régions et de tension sur les finances publiques

7. En réponse à ces multiples défis, dont ceux de l'atteinte des OMD à l'horizon 2015 et conformément à

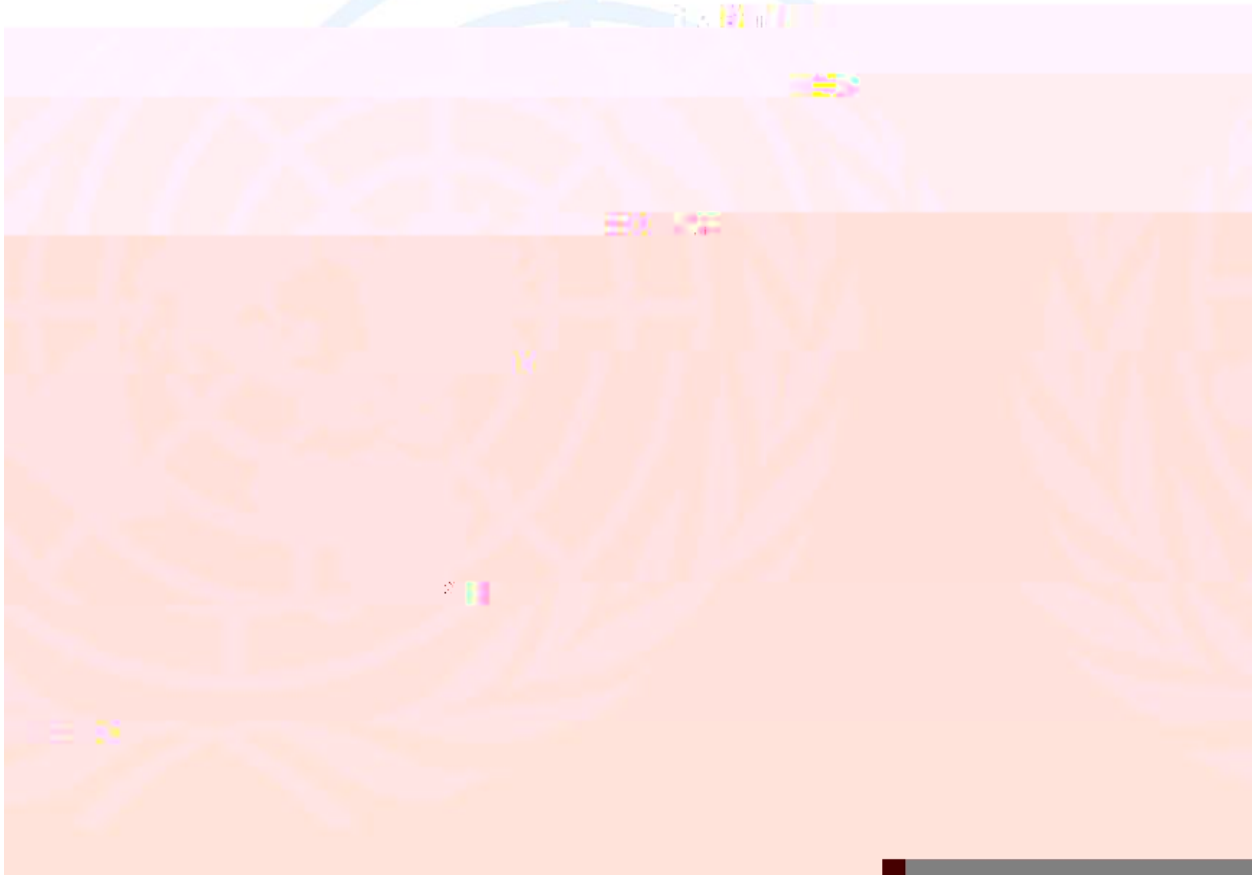

1.2. 3 U R F H V V X V G ¶ p O D E R U D W L R Q G H O ¶ 8 1 ' $)

9. L'Equipe de Pays des Nations Unies, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a conduit

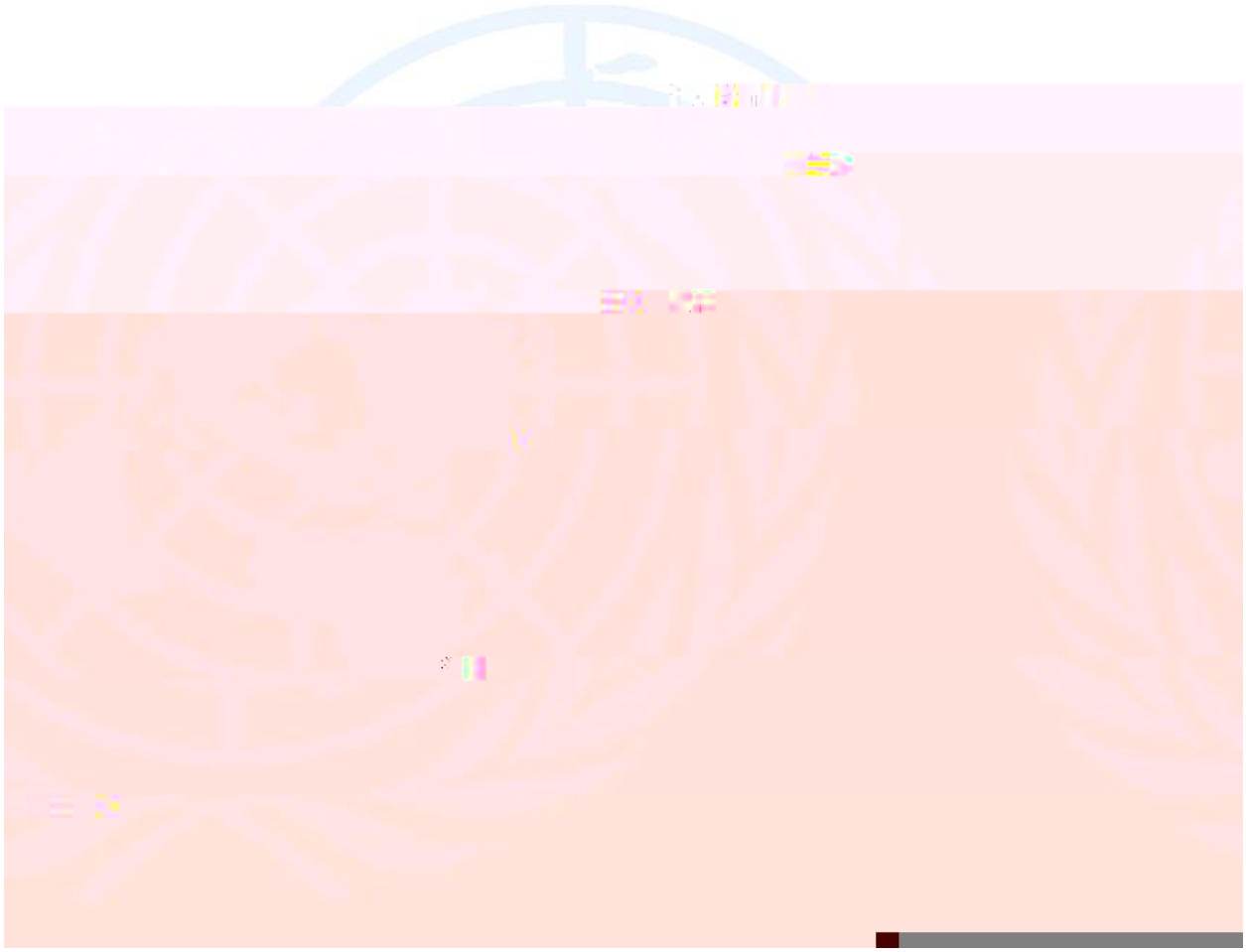

renforcement des capacités en gestion axée sur les résultats et en approche basée sur les droits humains
vii)

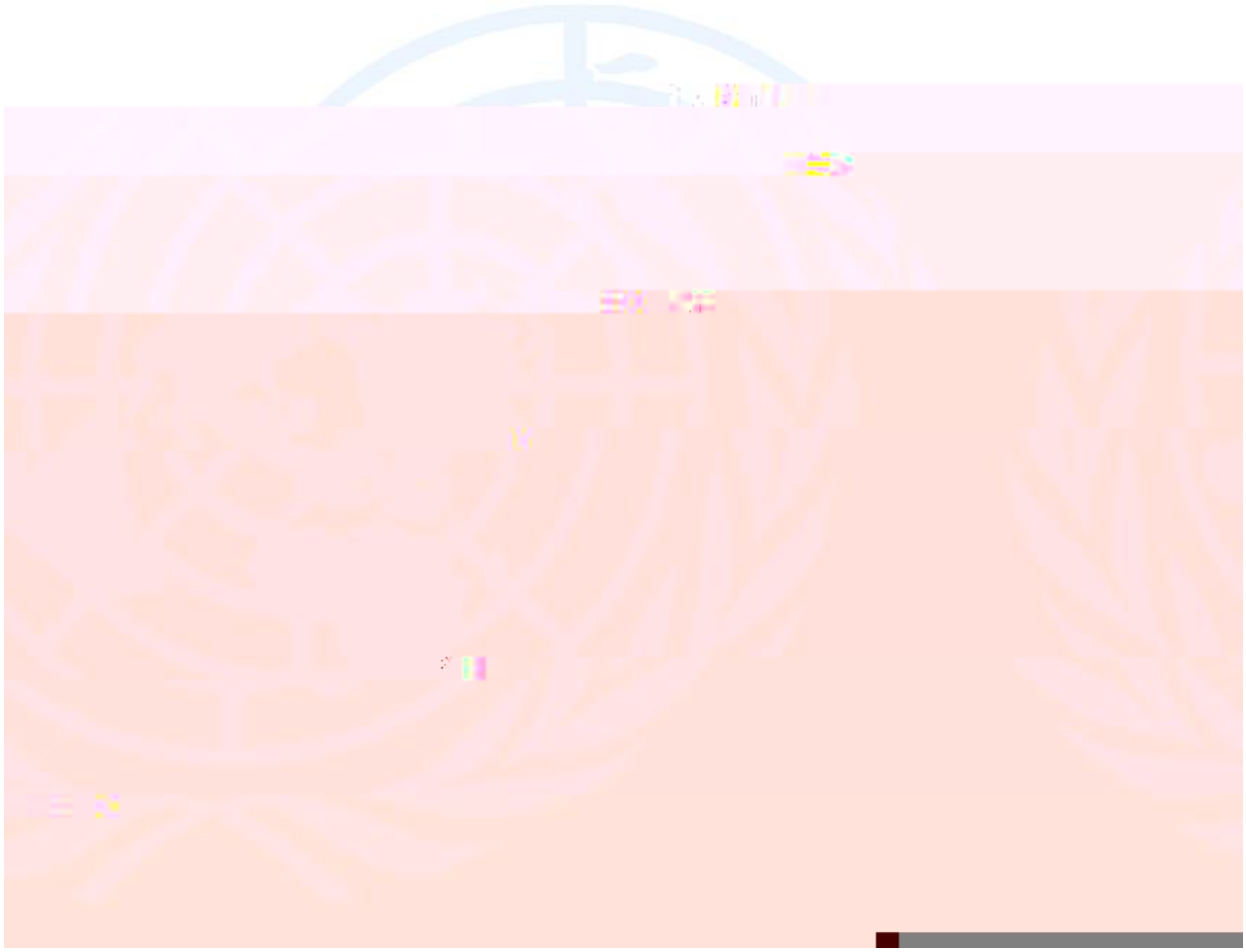

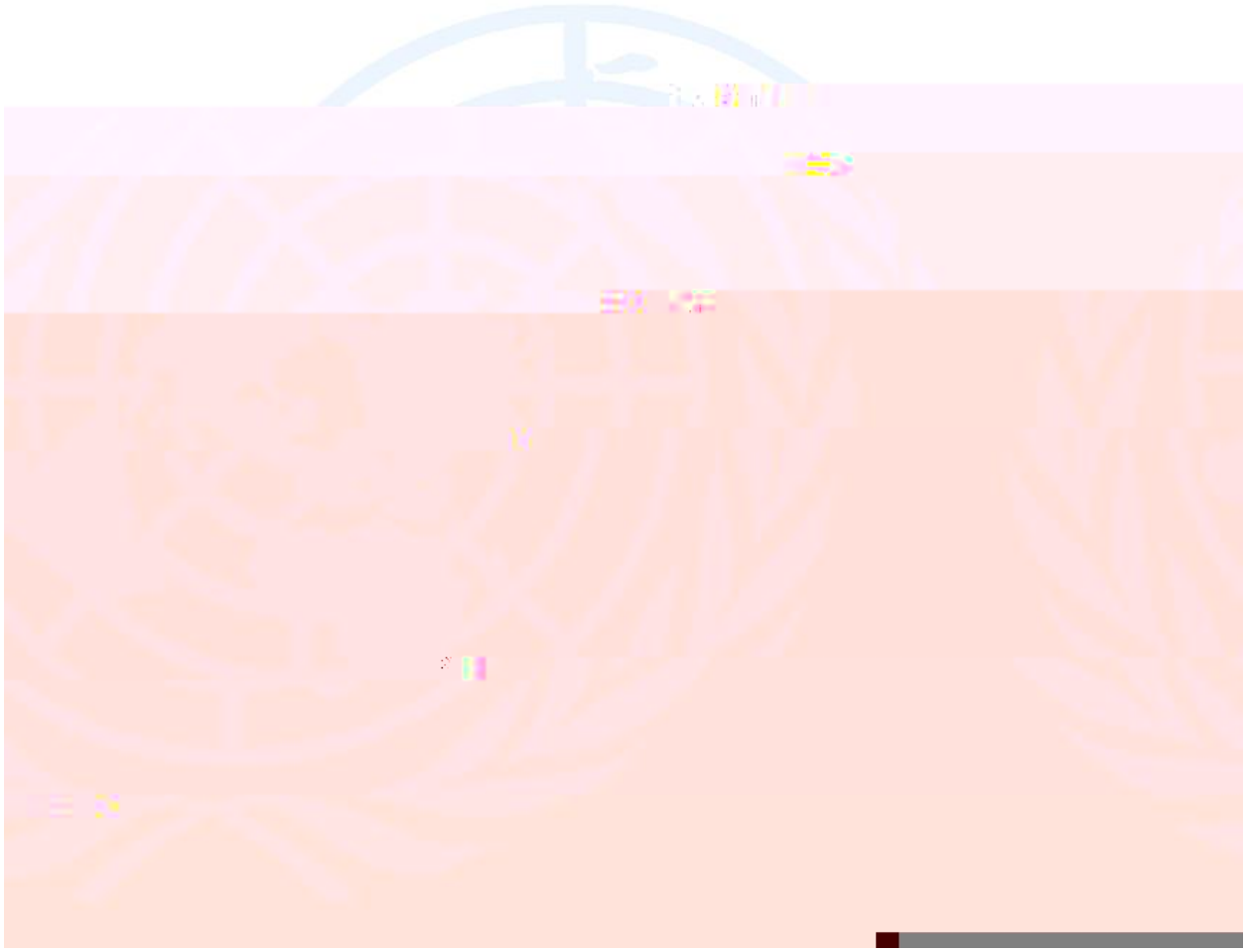

d. Rôles des agences

28. Les rôles des agences partenaires dans la réalisation des effets de ce domaine de coopération s'inscrivent dans le cadre des actions de renforcement des capacités, d'appui matériel et financier, de

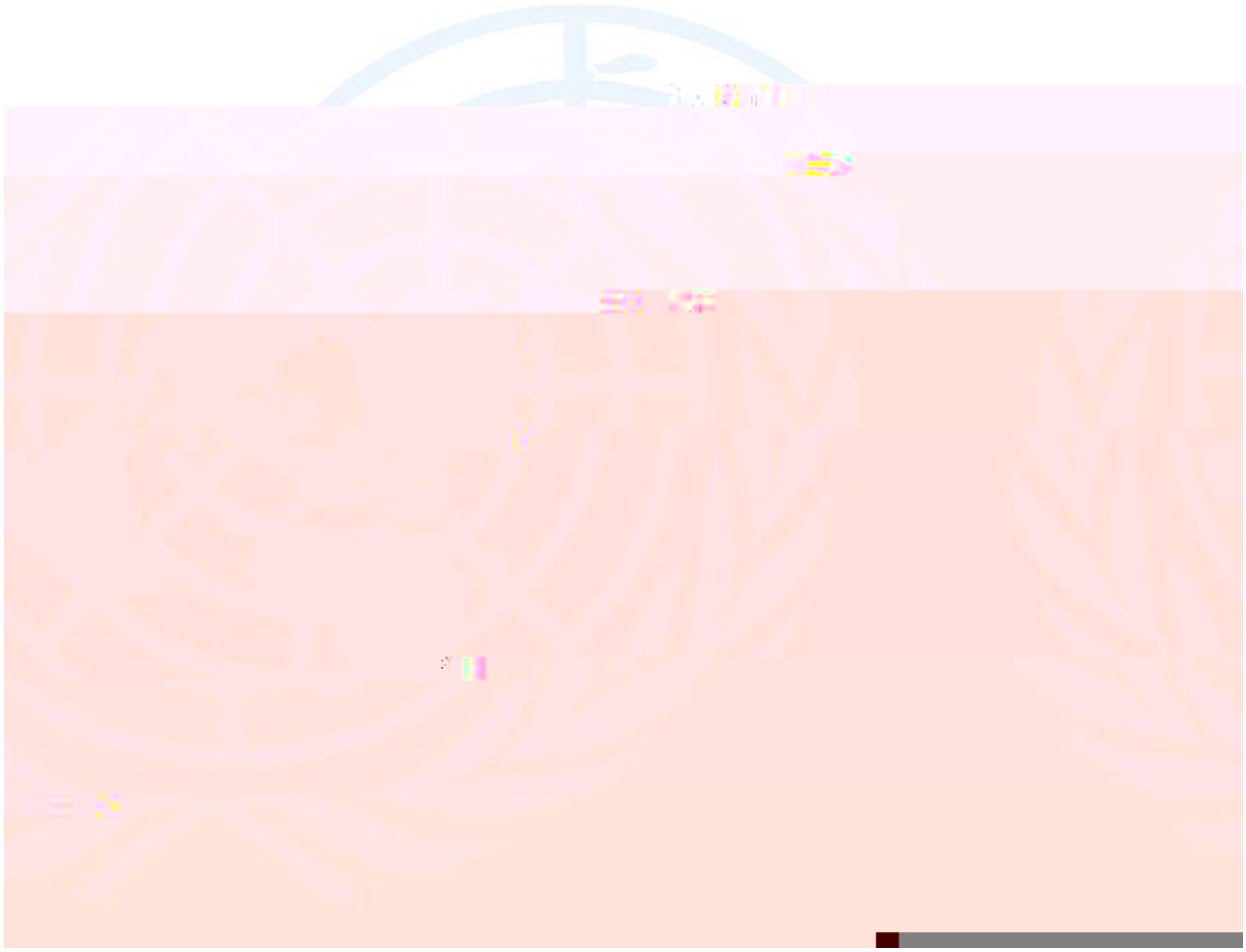

patrimoine culturel en liaison avec la promotion des activités touristiques ; ix) la promotion de la jeunesse à travers la mise en œuvre des actions prioritaires de la Stratégie de Développement de la Jeunesse ; x) l'intensification des efforts pour éliminer le VIH/sida et atteindre l'objectif Zéro : « Zéro nouvelle infection à VIH, Zéro discrimination, Zéro décès lié au sida d'ici 2015 », à travers la mise en œuvre du Plan Stratégique National de lutte contre les IST/VIH/sida et ; xi) la protection des enfants contre les violences, l'exploitation et les abus à travers la mise en œuvre du document cadre et de son plan d'action.

33. En outre, il s'agit de la mise en application de la politique visant à maîtriser la croissance démographique qui s'inscrit dans le cadre des orientations de la *Déclaration du Gouvernement en matière de politique de population (DGPP)* adoptée en 2007. Cette politique qui est fondée sur la maîtrise de la fécondité moyenne par femme, sur une meilleure connaissance et un changement de perception des interrelations entre populations et développement, se structure autour de deux programmes à savoir le planning familial (utilisation des services de proximité en santé de la reproduction, rehaussement prévalence contraceptive moderne, réduction des mariages précoces, maintien de la durée moyenne de l'allaitement maternel à 21 mois) et ii) l'interrelation population et développement (meilleure

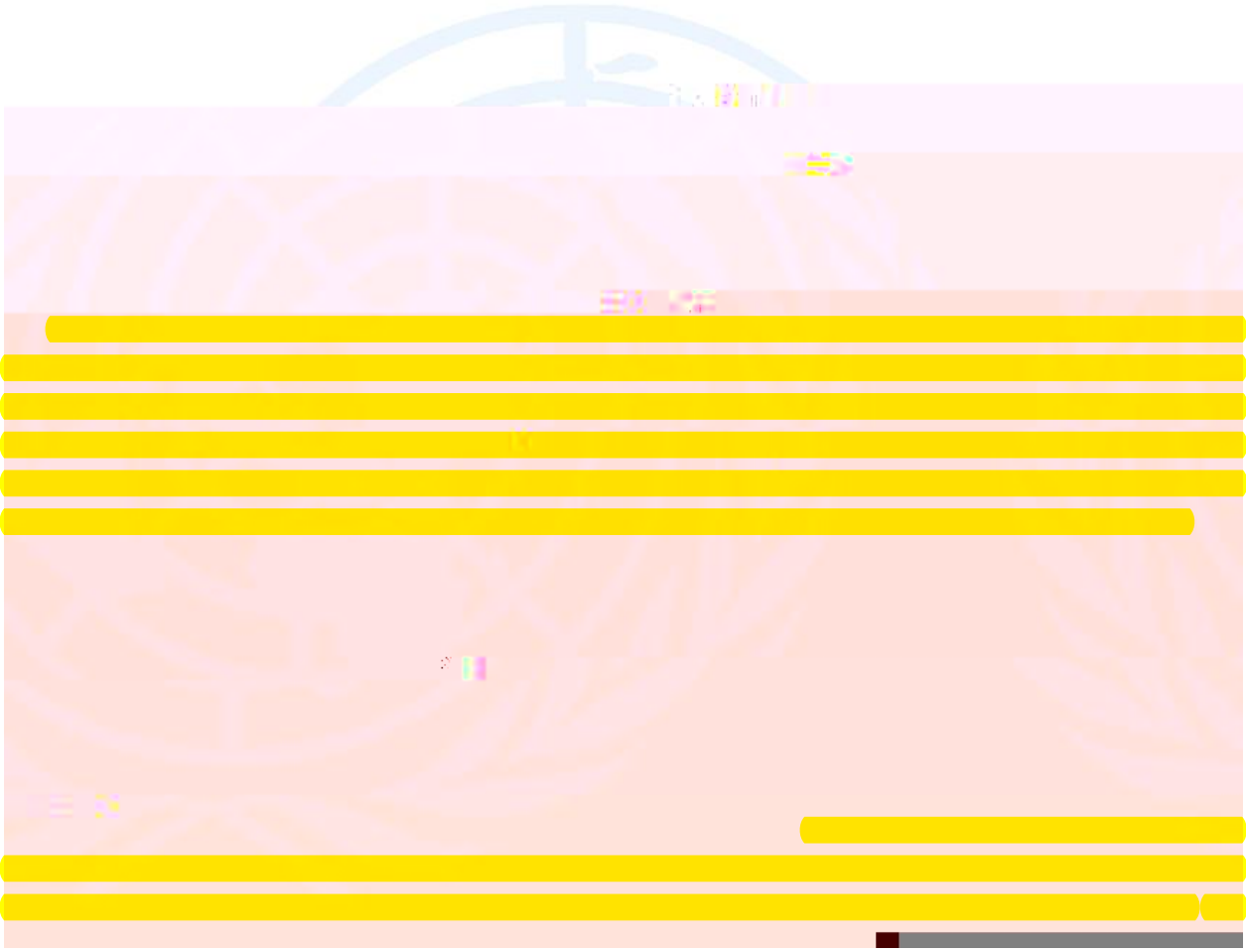

démocratie et de l'Etat de droit ; iv) gérer les problématiques de

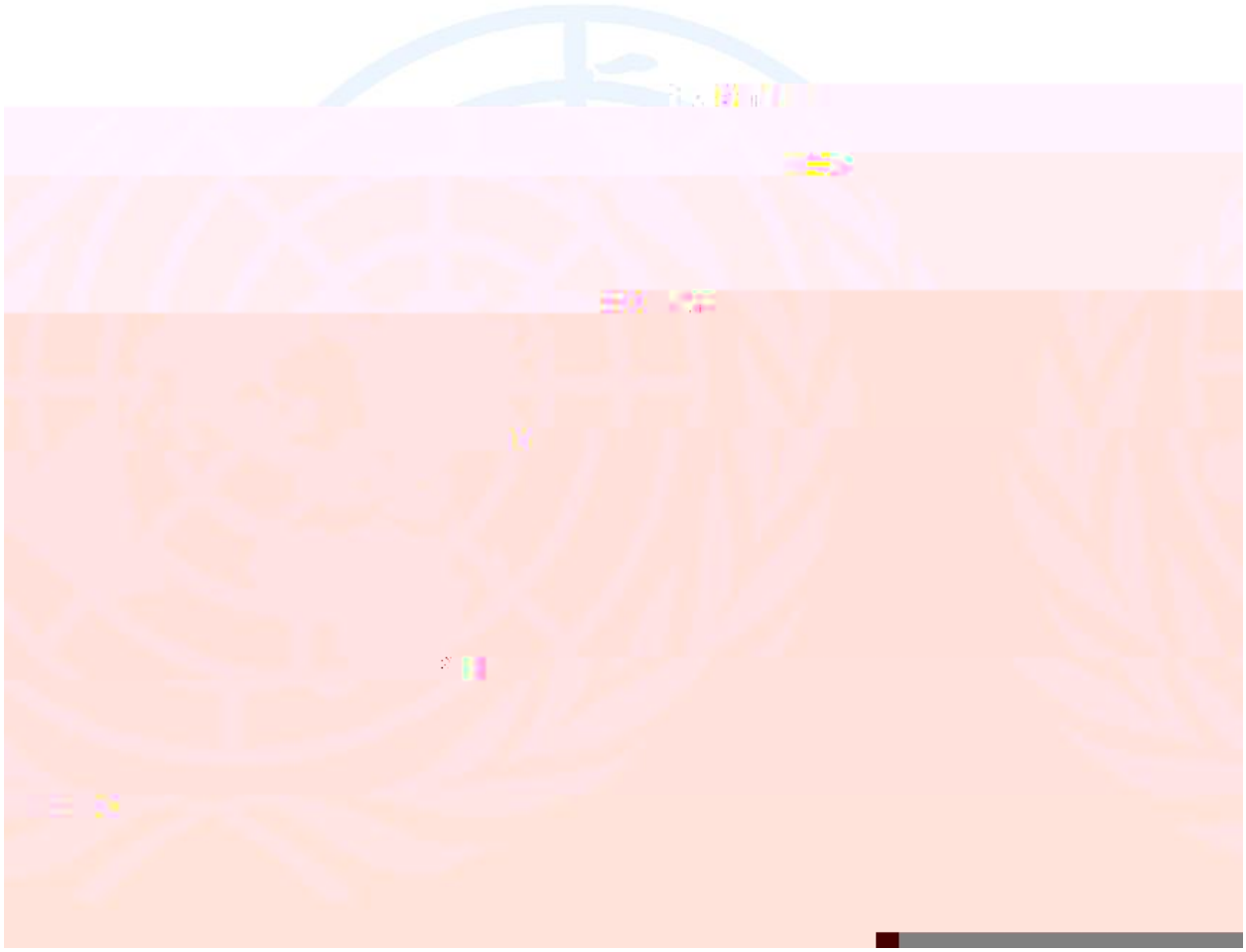

Partie 3 : CADRE DES RESSOURCES DU UNDAF

57. Le volume global des ressources de l'UNDAF pour la période 2014 – 2018 est estimé à 0,969 milliard de dollars US. Ces ressources ont été déclarées par agences et réparties selon les domaines de coopération UNDAF, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau n°3: Cadre des ressources (en Dollars EU)

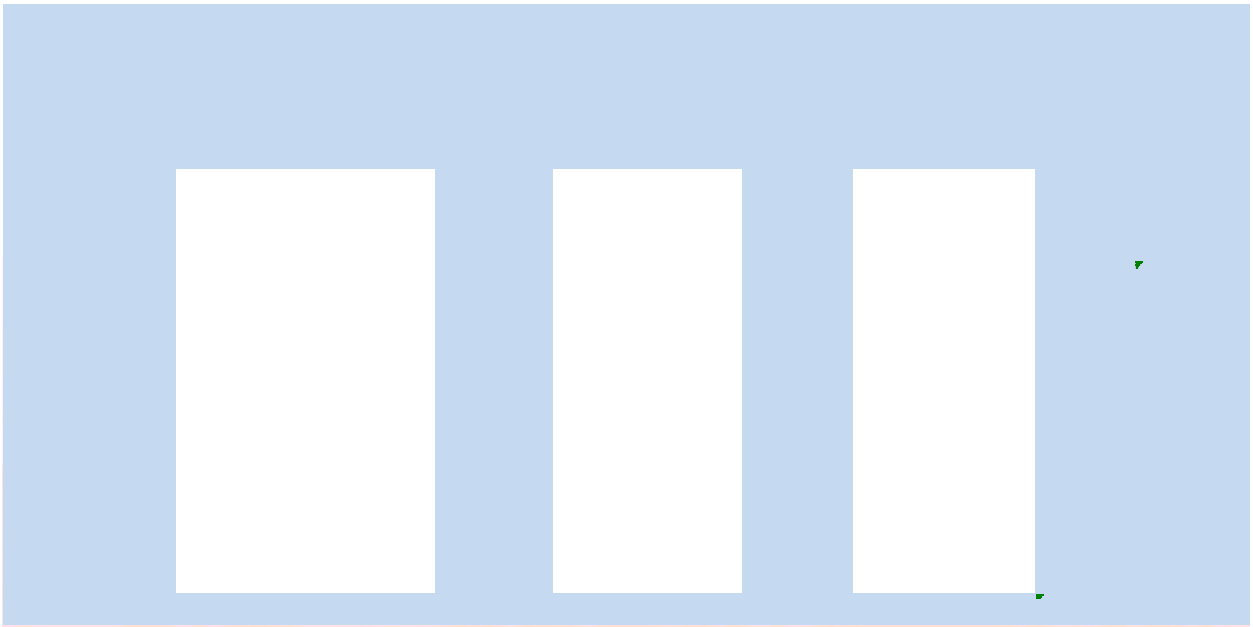

58. Les contributions financières des agences portent sur des montants estimatifs qui seront dégagés par chaque agence aussi bien sur ses ressources ordinaires que sur les fonds qu'elle pourra mobiliser auprès de ses partenaires pour financer son programme. Ces montants feront l'objet d'une révision annuelle ou actualisation. Les contributions en nature seront aussi évaluées et intégrées.

59. Le volume des ressources programmables se répartit comme suit : 70,4% pour le domaine de la résilience : sécurité alimentaire et nutritionnelle, gestion environnementale, prévention et gestion des risques et catastrophes ; 22,1% pour le domaine développement social et capital humain et 7,5% pour le domaine de la gouvernance paix-sécurité. Ces ressources seront utilisées dans le cadre des programmes de pays des agences, tout en recherchant la complémentarité et la synergie. Le SNU mettra en œuvre une stratégie commune de mobilisation des ressources en vue d'accroître les ressources de l'UNDAF et d'appuyer la mobilisation des ressources nécessaires au financement du PDES.

60. Les ressources programmables n'incluent pas les fonds d'urgence. En concertation avec les partenaires humanitaires et le Gouvernement, le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) facilitera la mobilisation des ressources d'urgence en cas de crise ou catastrophe naturelle majeure. Pour ce faire, les mécanismes suivants seront rapidement activés : le Fonds Central de Réponse d'Urgence (CERF), le Flash Appeal et le Processus d'Appel Consolidé (CAP).

Partie 4 : Mécanismes de gestion et de coordination de l'UNDAF

61. L'UNDAF étant un document de planification des appuis du SNU aux priorités nationales, sa mise en œuvre requiert une concertation régulière au sein des agences du système entre le SNU et les autres parties prenantes, sous le leadership conjoint du Gouvernement et de la Coordination Résidentielle. Ceci est primordial pour veiller à la synergie des interventions du SNU et leur alignement sur les priorités nationales.

62. La mise en œuvre de l'UNDAF s'appuiera sur : i) un partenariat stratégique et une collaboration étroite entre l'Equipe de Pays et le Gouvernement incluant les autres acteurs ; ii) un mécanisme de coordination inclusif sous le leadership du Gouvernement ; iii) une programmation basée sur les principes de la Gestion Axée sur les Résultats qui privilégie les synergies ; iv) une Approche Harmonisée de remise d'espèces aux Partenaires d'Exécution (HACT) pour les quatre agences Ex Com. (PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF). Les aspects spécifiques liés au développement des infrastructures et aux process d'achat internationaux pourraient bénéficier de l'appui de l'UNOPS, en tant qu'agence spécialisée dans les domaines de l'approvisionnement et de la passation de marchés complexes, dans les travaux de génie civil et le développement de l'infrastructure physique. En outre, l'approche de programmation conjointe, y compris avec les autres partenaires au développement, sera fortement encouragée.

4.1 Partenariat et mobilisation des ressources

63. L'établissement de partenariats stratégiques s'articule autour du partenariat national et international. Le partenariat national sera élargi aux organisations de la société civile (OSC), au secteur privé, à

sous le leadership exclusif de l'Equipe de Pays, responsable au premier chef de l'exécution et du suivi de l'UNDAF. Ainsi, le Comité Technique Inter Agences (CTIA) agit sous l'autorité et la supervision de l'Equipe Pays dont il reçoit les orientations et directives. Le mandat assigné au Comité Technique Inter Agences par l'Equipe Pays a trait au domaine programmatique. Le CTIA constitue l'interface au plan technique avec la partie nationale dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'UNDAF. Le CTIA a pour répondants la Direction Générale du Plan et le Secrétariat Permanent du PDES dont la mission est de coordonner le processus de mise en œuvre des programmes, de suivi ainsi que des révisions régulières. Le CTIA travaillera en étroite collaboration avec le Comité technique national de pilotage du PDES. En outre, l'équipe de Pays a procédé à la mise en place des structures internes suivantes en appui à la mise en œuvre de l'UNDAF : i) le groupe suivi et évaluation ; ii) le groupe communication ; iii) le groupe des opérations des Nations Unies qui participe de la réduction des coûts de transaction entre les agences ; et iv) le groupe VIH/sida coordonné par ONUSIDA. Par ailleurs, des groupes de travail conjoints SNU / partie nationale / PTF ont été mis en place. Ces groupes de travail sont relatifs aux trois domaines de coopération de l'UNDAF, sont conjointement présidés par le SNU et le Gouvernement, et travaillent en étroite collaboration avec les comités sectoriels du PDES. Il s'y ajoute le groupe Genre et Droits Humains élargi lui aussi à la partie nationale et aux partenaires techniques et financiers. Ce faisant, sur le plan technique, l'Equipe de Pays du SNU s'est assurée de l'arrimage de ses mécanismes de coordination aux mécanismes nationaux et de la prise en compte des thèmes transversaux dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

68. La coordination et le suivi de l'UNDAF s'appuient aussi sur le cadre de coordination de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (OCDE/CAD) et les cadres de concertations sectoriels à travers les chefs de file.

69. L'ancrage institutionnel de l'UNDAF est le Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

4.3 Arrangements de gestion

70. L'UNDAF est mis en œuvre à travers les Plans d'Action de programmes de Pays (CPAP) et les Documents de Programmes de Pays (CPD) ou tout autre moyen programmatique des agences. La modalité de mise en œuvre nationale (NIM) est privilégiée et les unités de gestion des projets/programmes seront limitées. Les procédures nationales de passation des marchés publics seront respectées par les interventions des agences auxquelles cette réglementation est applicable. Les capacités des institutions nationales chargées du suivi et du contrôle de la gestion des finances publiques, notamment le Ministère de l'Economie et des Finances, la Cour des Comptes, l'Agence de Régulation des Mar

One UN. Elle s’articule autour des objectifs ci-après :i) promouvoir la visibilité du mandat et de la

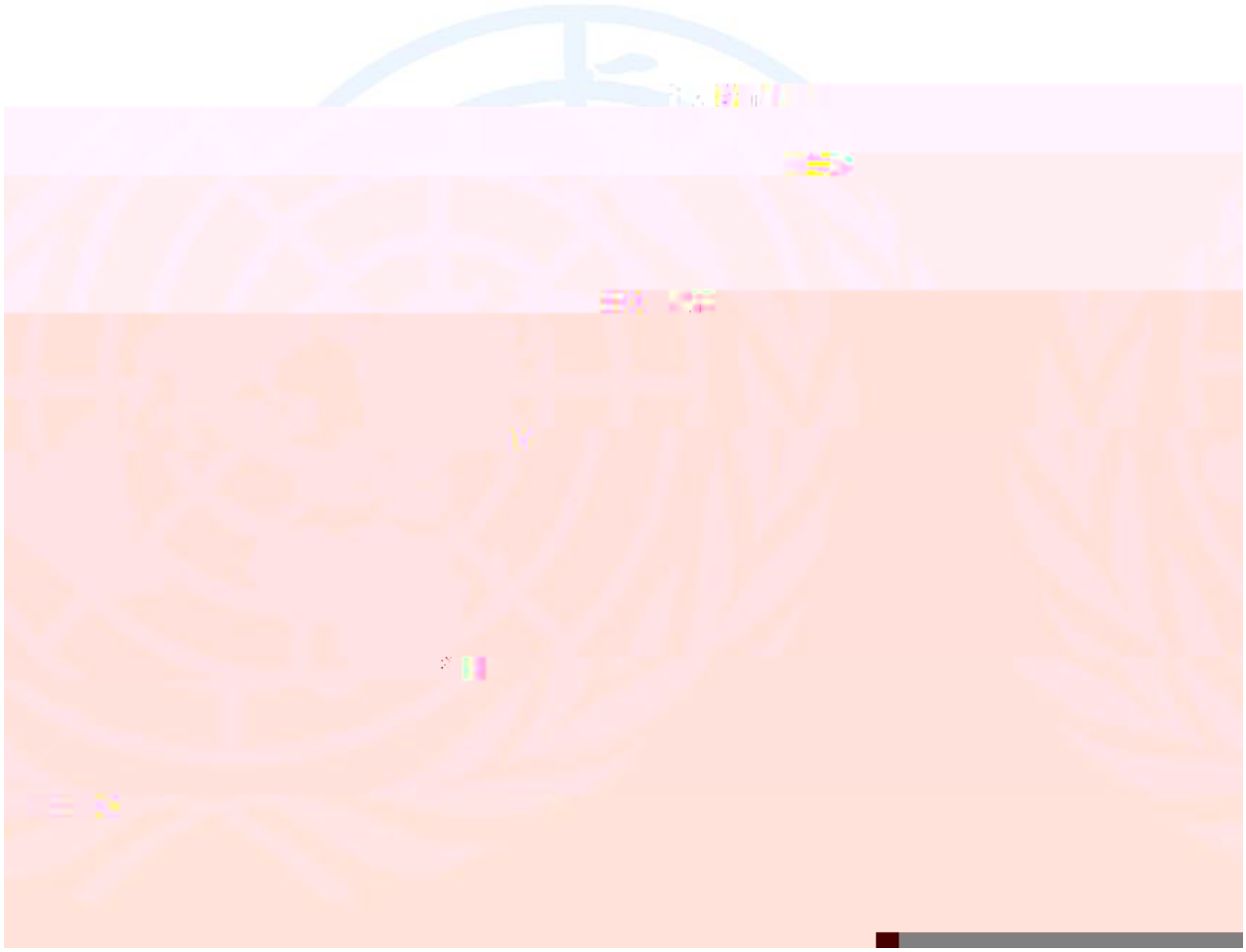

base d’un calendrier arrimé à celui du PDES, donc jusqu'en 2015, date prévue pour l'achèvement du plan du Gouvernement.

Graphique : Cadre de coordination L Q W H U Q H G H O ¶ 8 1 ' $)

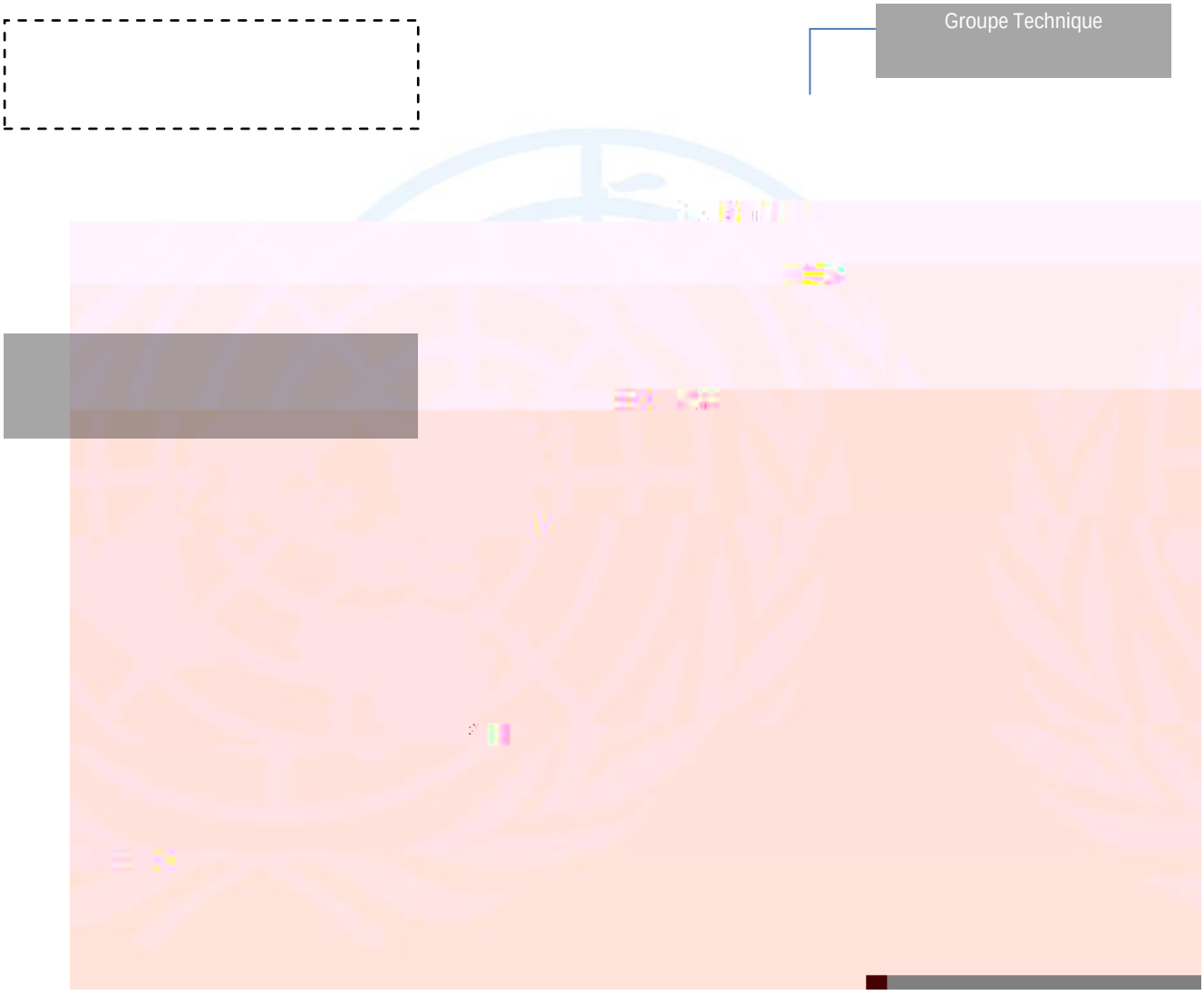

Priorités ou objectifs de développement national Sécurité alimentaire et développement agricole durable (axe 3 du PDES)				
Domaine de coopération. Résilience : Sécurité alimentaire et nutritionnelle, Gestion environnementale, Prévention et gestion des risques et catastrophes				
Effets	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification

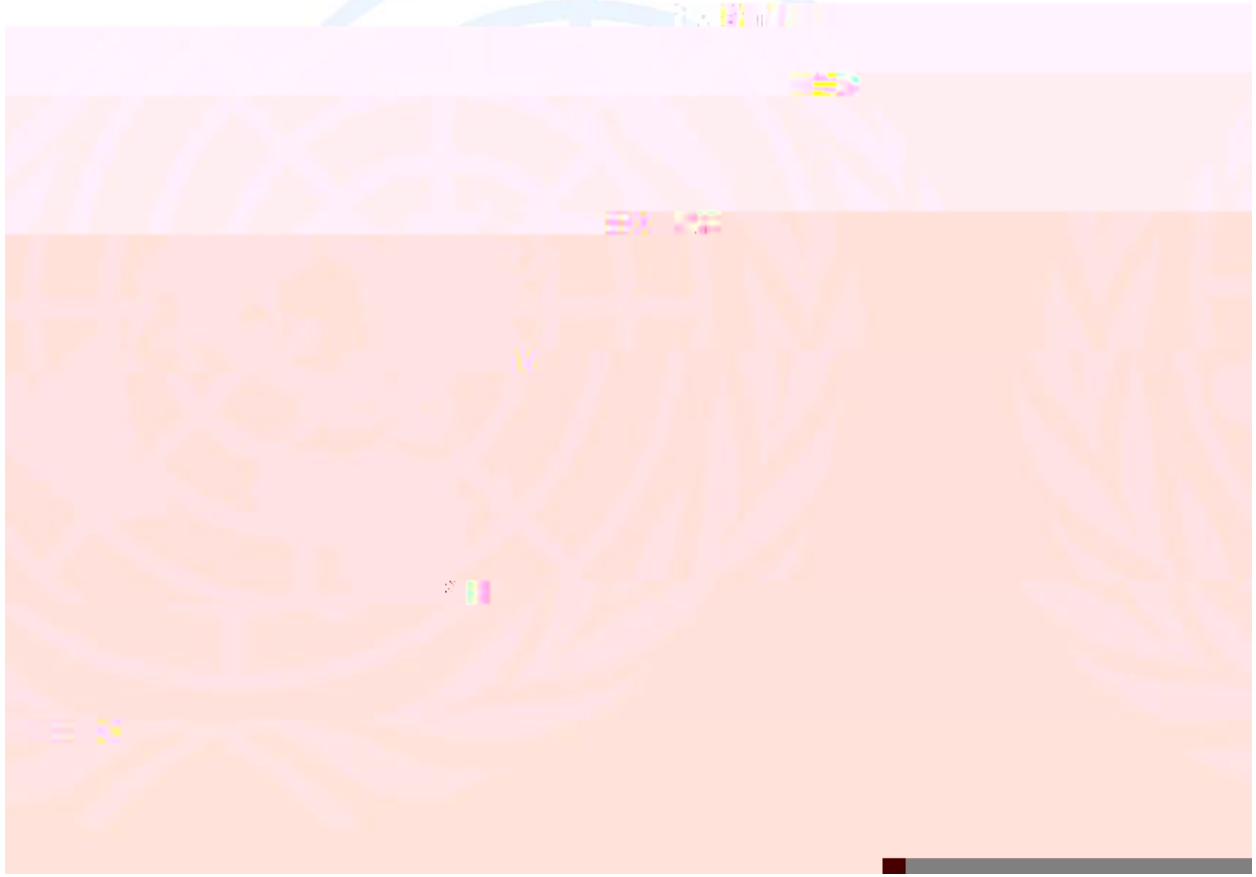

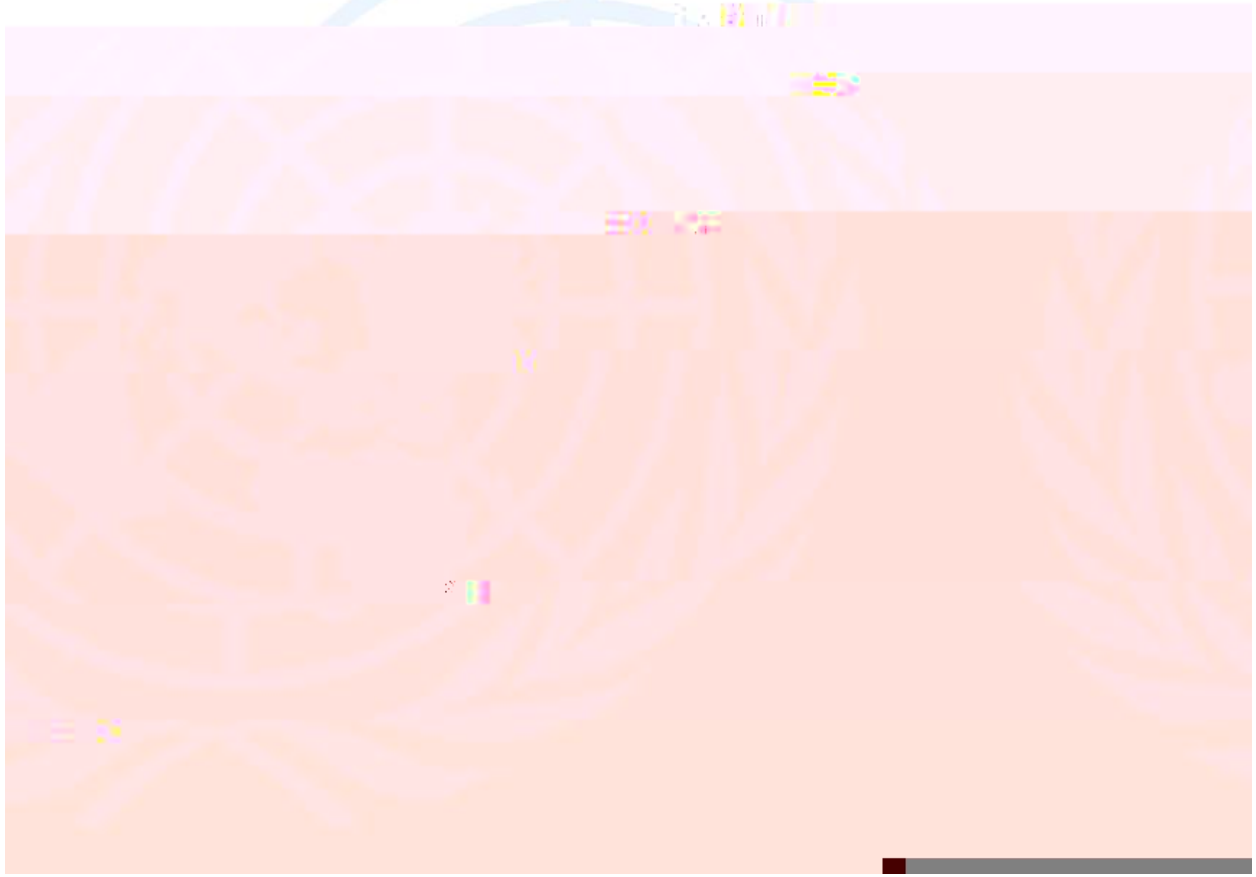

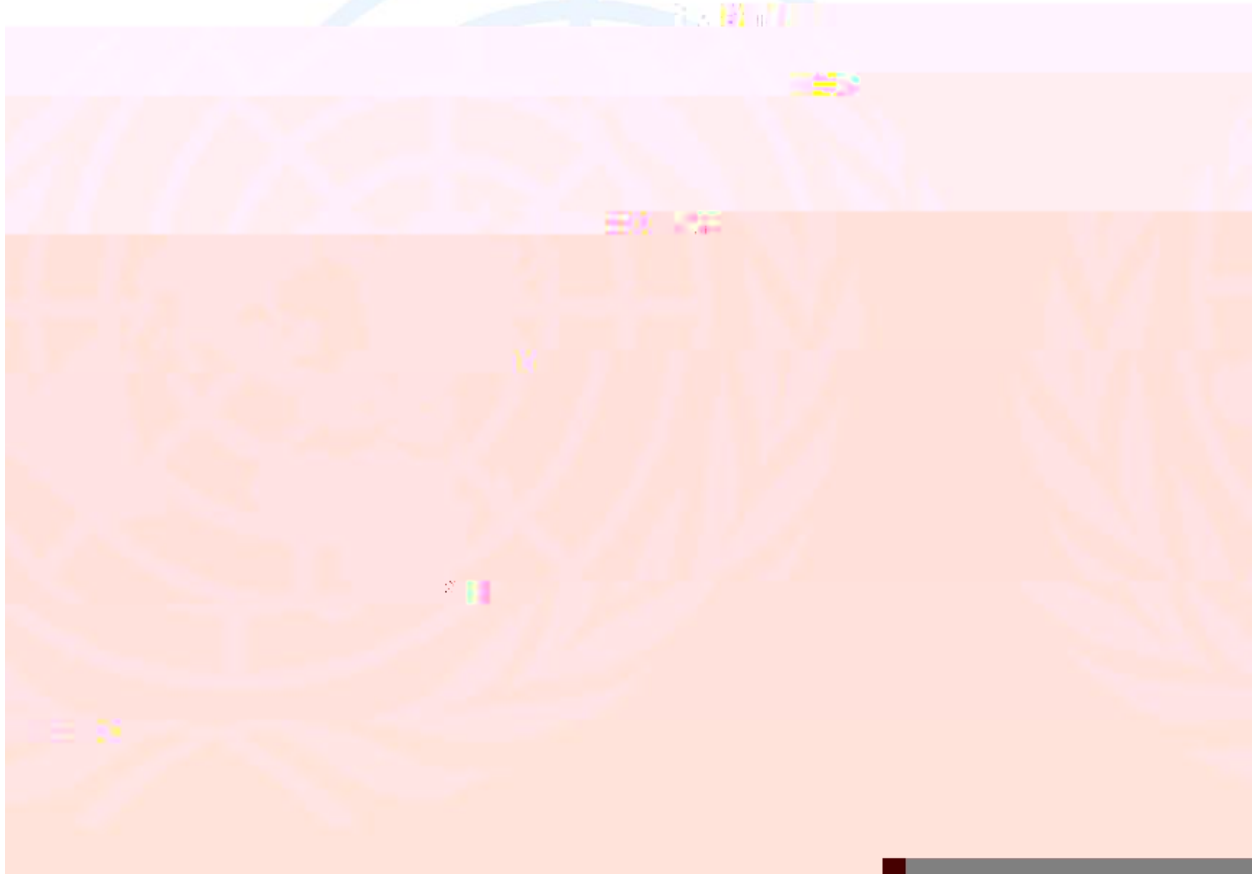

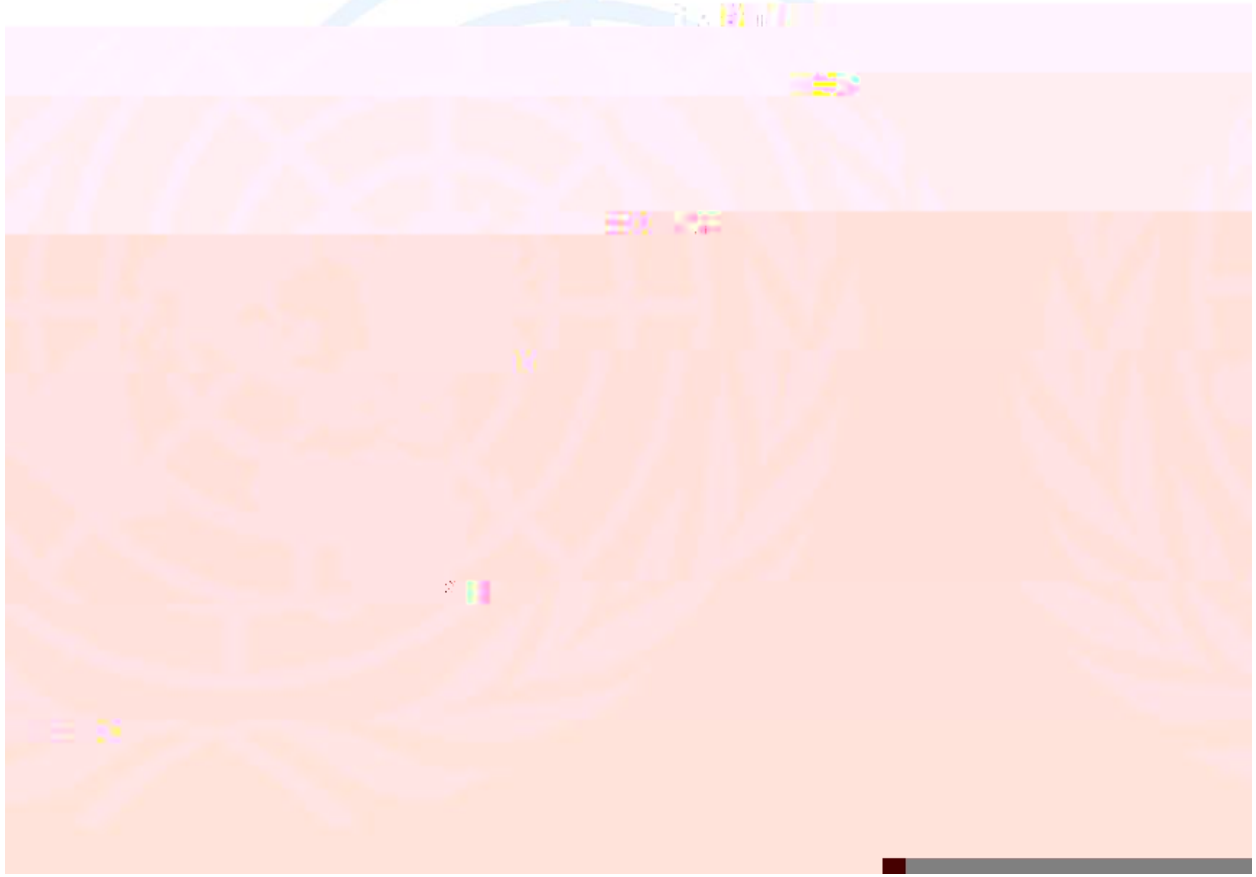

Priorités ou objectifs de développement national & U p D W L R Q G H V F R Q G L W L R Q V G H G X U D E O H W U D Q V I R U P D W L R Q G X G p Y H O R S S H P H Q W V R F L D O H W G X F D S L W D O K X P D L Q ([H P S O H 3 D \ V G p Y H O R S S p V R X W X Q L H O 3 ' (6)								
Domaine de coopération. Développement social et Capital humain								
Effets	Indicateurs	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et Risques	Rôle des	Partenaires	Agences Montant
Effet 3 ' ¶ L F L 2018, les populations vulnérables dans les zones G ¶ L Q W H U Y I utilisent de manière accrue les services sociaux de base incluant les systèmes de protection sociale et de maîtrise de la croissance démographique	[redacted]							

Priorités ou objectifs de développement national

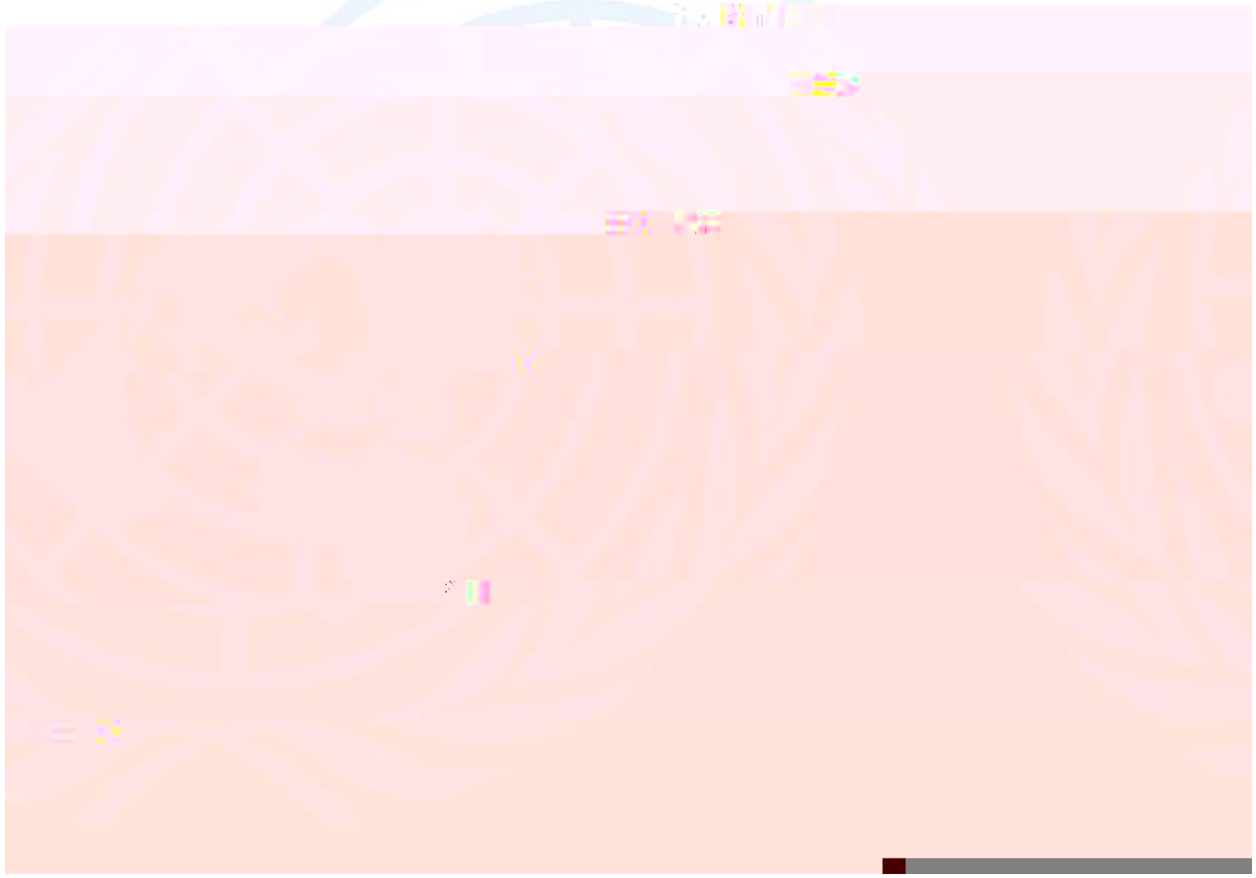

Priorités ou objectifs de développement national

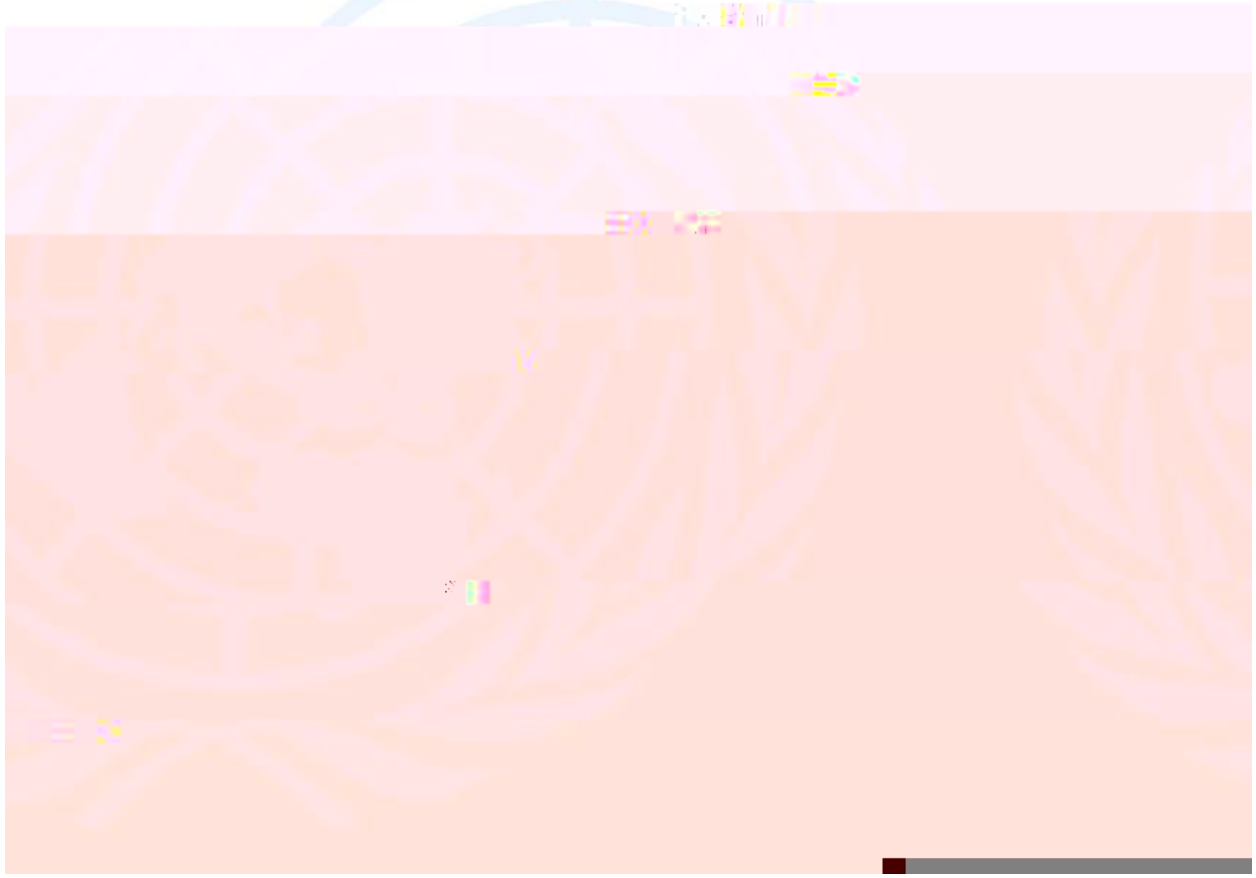

Priorités ou objectifs de développement national & U p D W L R Q G H V F R Q G L W L R Q V G H G X U D E O H G H Y H O R S S H P H Q W V R F L D X [G H Y H O R S S H P H Q W V R F L D O H W G X U D E O H (P S O R L H W I R U P D W L R Q G X G p

Priorités ou objectifs de développement national &RQVROLGDWLRQ GH OD FUpGLELOLWp HW GHV pFKDQJHV FRPPHUFLDX[GDQV XQ FDGUH GH développement équilibré et inclusif (axe 1 & 2 du PDES)
Domaine de coopération. Gouvernance, paix, sécurité

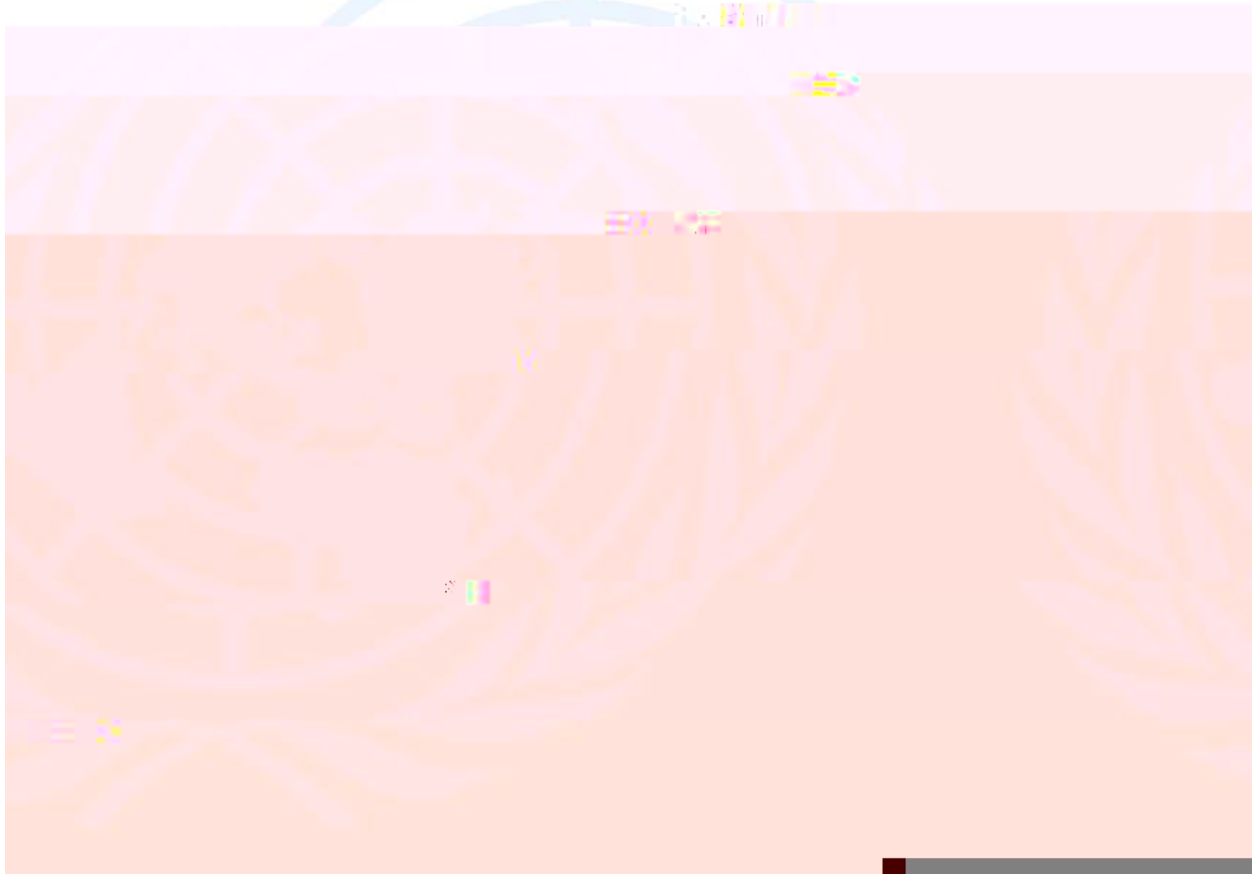

Priorités ou objectifs de développement national &RQVROLGDWLRQ GH OD FUpGLELOLWp HW GHV pFKDQJHV FRPPHUFLDX[développement équilibré et inclusif (axe 1 & 2 du PDES)

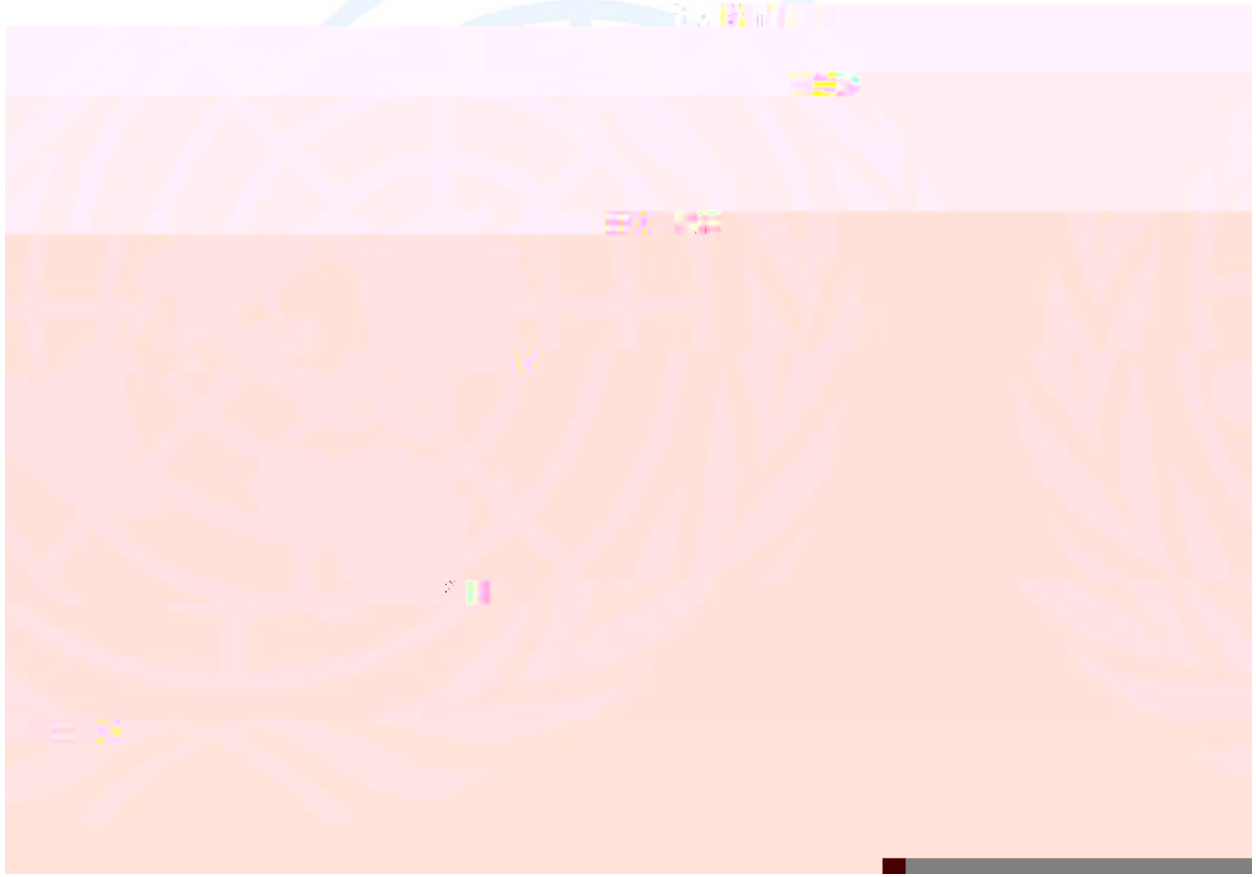

Priorités ou objectifs de développement national &RQVROLGDWLRQ GH OD FUpGLELOLWp HW GHV pFKDQJHV FRPPHUFLDX[développement équilibré et inclusif (axe 1 & 2 du PDES)

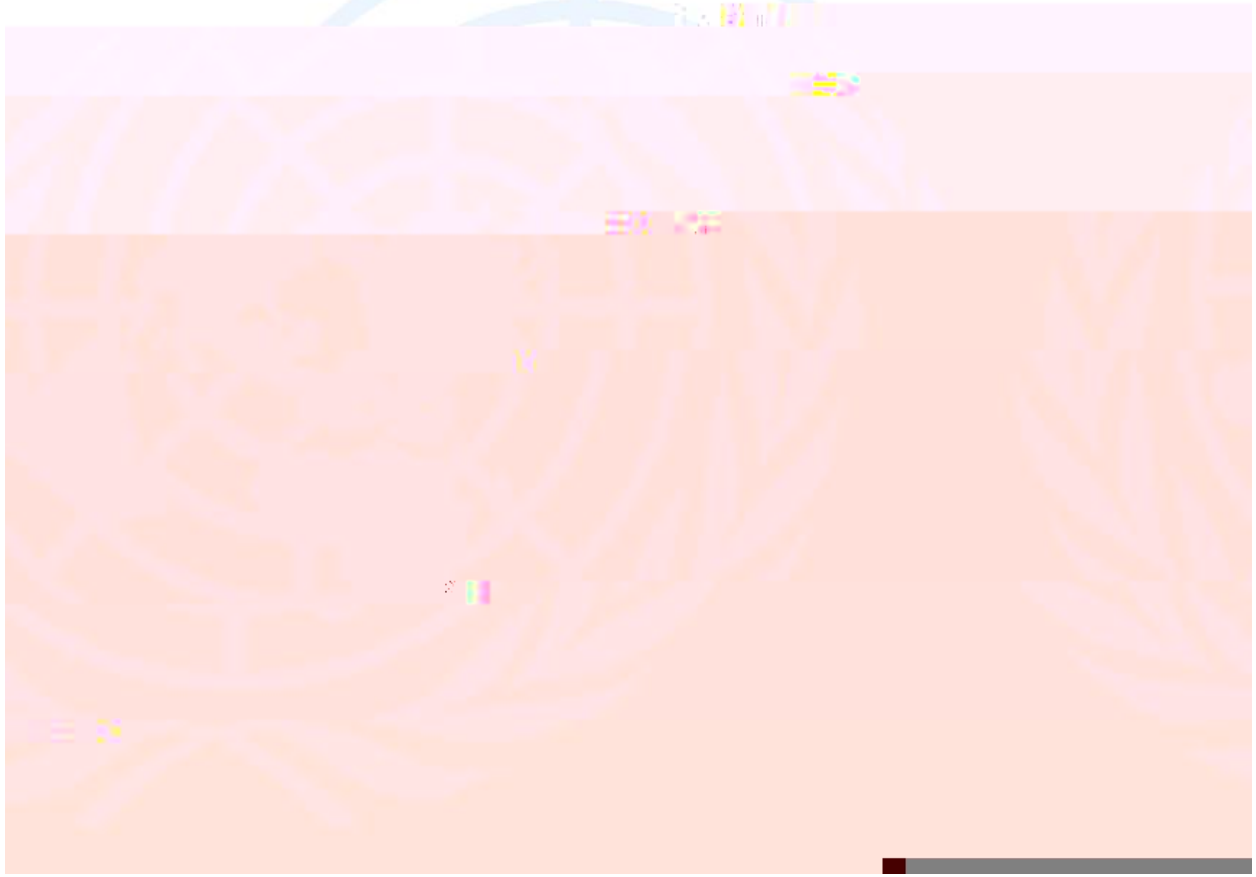

Priorités ou objectifs de développement national à& R Q Q G H

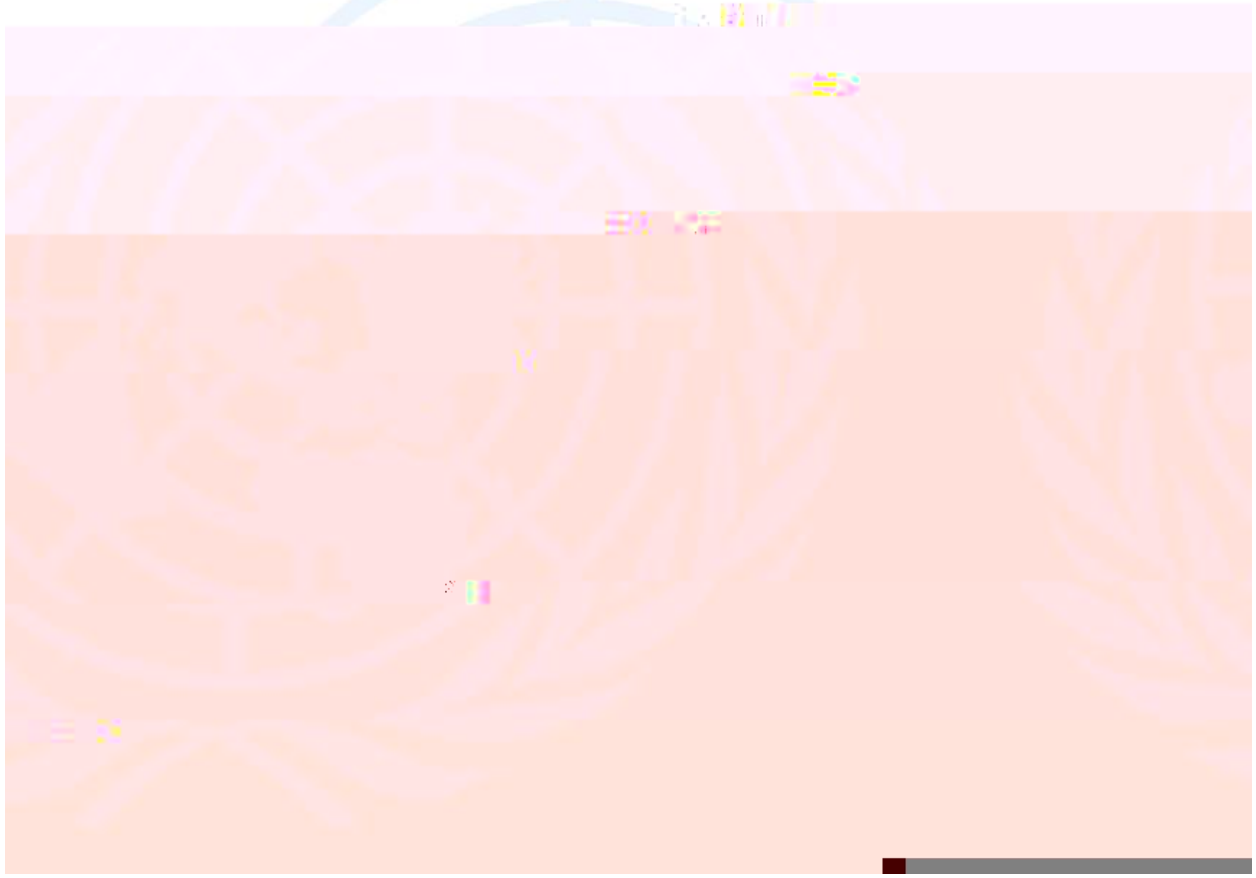

Priorités ou objectifs de développement national &RQVROLGDWLRQ GH OD FUpGLELOLWp HW GH O¶HIILFDFLWp GHV LQV

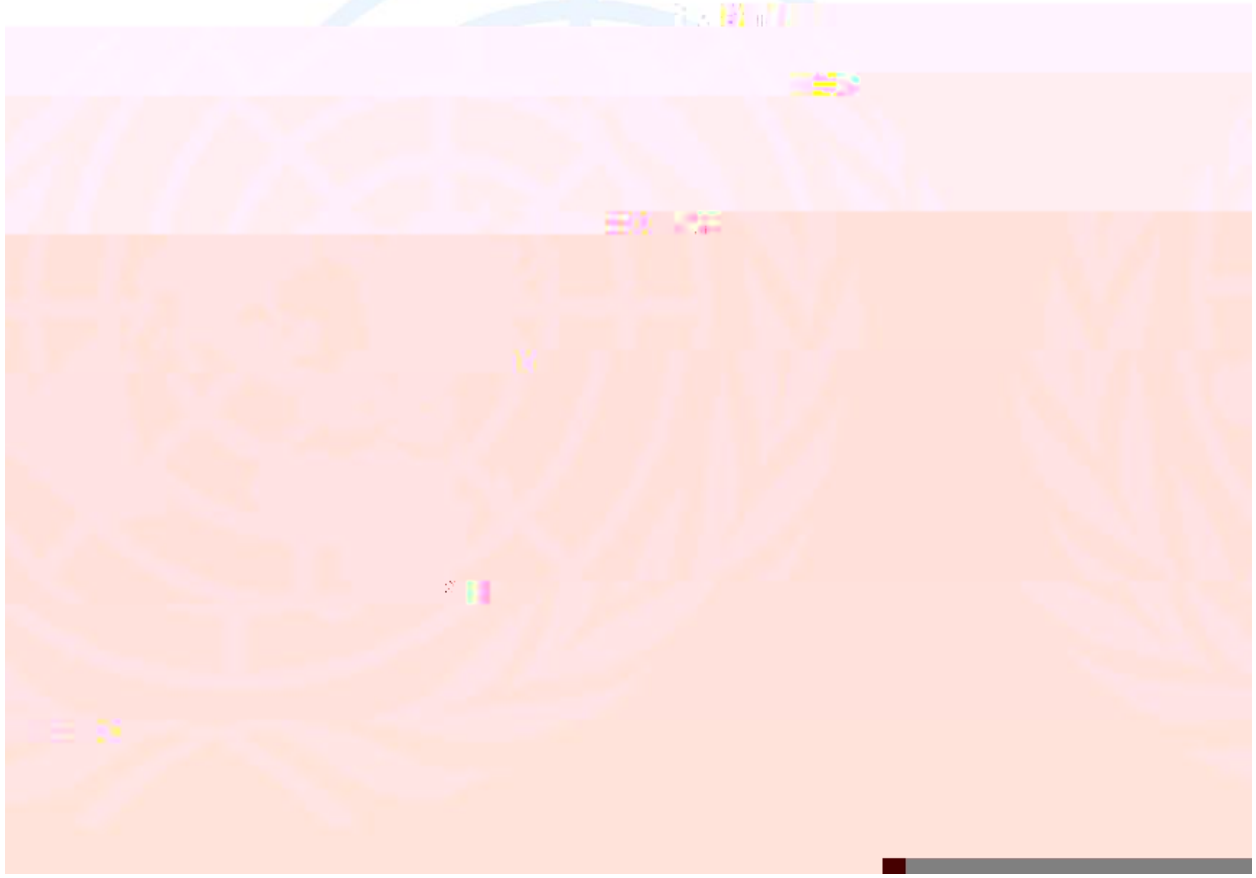

| Priorités ou objectifs de développement national & R Q V R O L G D W L R Q G H O D F U p G L E L O L W p H W G & U p D W L R Q G H O ' p F H Q W U D O L V D W L R Q G H O ' p F L V L R Q G H O ' p F H Q W U D O L V D W L R Q G H O ' p F H Q W U D O L V D W L R Q G H O ' p F H Q W U D O L V D W

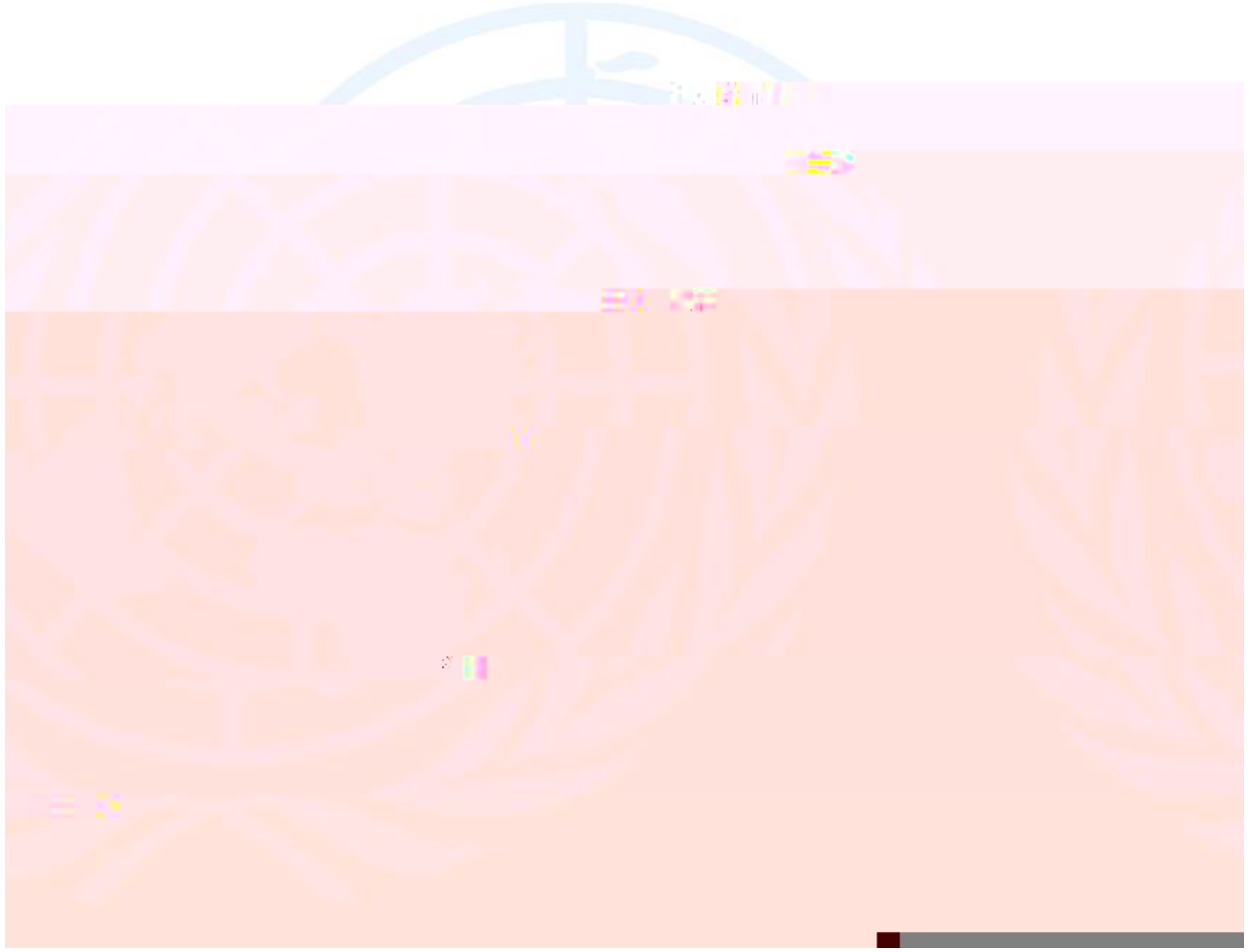

résultats					
Appui à la mise en œuvre de la politique nationale d'évaluation	X	X	X	X	X
Gestion etpartage desconnaissances					
Appui à la diffusion et au partage d résultats d'études, d'évaluation et d'enquêtes					

Annexe 3: Liste des 3 D U W L F L S D Q W V D X [W U D Y D X [G H I R U P X O D W L R Q G H

3.1. Liste des membres du Comité Technique Inter-Agences (CTIA)

Hassane 9.63 2.oord1.061 0 0 at n BT on/MCID 9>> BDC q 31.8 675.34 175 Tm 0 g [( )] 207.29 186.02 0.48001 3

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS	ADRESSE E -MAIL
Conseiller Economique PNUD, Président du CTIA	Mansour Ndiaye	Mansour.ndiaye@undp.org
CEA/BSR-AO	Joseph Foumbi	jfoumbi@uneca.org
FAO	Amadou Saley	Amadou.saley@fao.org
FMI	Chayabou Abdou	cabdou@imf.org
OMS	Bizo Moussa	bizom@ne.afro.who.int
PAM	Maureen Forsythe	maureen.forsythe@wfp.org
PNUD	Victor Womitso	Victor.womitso@undp.org
UNFPA	Hassane Ali	Hassane@unfp.org
UNICEF	Isselmou Ould Boukhary	iboukhary@unicef.org
OCHA	Vedaste Kalima	Vedaste.kalima@un.org
ONUSIDA	Adamou Dambagi	dambagia@unaids.org